



AGGLO
HÉNIN-CARVIN

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

ÉDITO



« CRÉER DES COOPÉRATIONS FORTES AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE »

Ce rapport d'activités 2025 montre toute la diversité des champs d'action de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin. En matière d'amélioration de l'habitat, d'aménagement urbain, de développement économique, de gestion de la ressource en eau, des déchets ou encore la valorisation de notre patrimoine.

L'Agglo Hénin-Carvin agit concrètement pour le quotidien des habitants et des entreprises de son territoire. 2025, restera une année décisive pour les mobilités avec l'instauration de la gratuité des transports pour tous les habitants. Celle-ci s'est opérée par étape, d'abord la gratuité des abonnements annuels, en 2025, puis la mise en place de la gratuité totale, le 1^{er} janvier 2026.

2025 a été marquée par des avancées notables de notre Projet de Territoire écologique (PTE) avec, notamment, la mise en œuvre d'un fond de concours servant à accompagner financièrement les communes dans leurs grands projets écologiquement vertueux.

L'année 2025, c'est aussi la première année de fonctionnement de l'Office de Tourisme Lens-Liévin-Hénin-Carvin. Celui-ci est né d'une volonté commune des agglos Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin de s'associer et de faire du tourisme un puissant levier de développement.

Toutes ces avancées et ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la volonté de l'Agglo Hénin-Carvin de créer des coopérations fortes avec l'ensemble des acteurs du territoire.

C'est avec cette envie de rassembler que la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin entend poursuivre son action.

Christophe PILCH

Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières



SOMMAIRE

4

Pilotage, évaluation et prospective

10

Transitions écologiques

19

Eau et Assainissement

27

Gestion des déchets

29

Transitions économiques et de l'emploi

42

Aménagement et Habitat

46

Cohésion sociale, urbaine et du citoyen

59

Pôle ressource et organisation

63

Communication et Tourisme

67

Annexe : Finances



© iCeO_Franck Burjes

PRÉSENTATION DU SERVICE PILOTAGE, ÉVALUATION ET PROSPECTIVE

Créé en mai 2024, le service Pilotage, Evaluation et Prospective est un « service au service des services ». Il a vocation à accompagner méthodologiquement et opérationnellement les agents de l'Agglomération. Il est composé :

- D'une responsable de service PEP qui a pour missions principales la mise en place d'une culture de pilotage, d'évaluation et de prospective, la promotion d'une culture de management de projet, et les coopérations (définition de la stratégie de recherche de financements de l'agglomération et initiation de la démarche RSO),
- D'une chargée de mission coopérations qui a pour missions principales la recherche de financements, la participation au déploiement d'un outil de gestion de portefeuille et un appui à la responsable de service dans l'initiation d'une démarche RSO,
- D'un service SIG composé d'un responsable de service et d'un technicien SIG, véritable ressource auprès des services et des communes, il a pour missions principales l'analyse, la mise à jour des données, le développement d'applications métiers, la production de cartes et de statistiques aux services de l'Agglo mais aussi des communes

PILOTAGE, ÉVALUATION ET PROSPECTIVE

MISE EN PLACE D'UNE CULTURE DE PILOTAGE, D'ÉVALUATION ET DE PROSPECTIVE

- Paramétrage et déploiement auprès des services de l'**outil Project Monitor**
- **Réalisation d'un guide utilisateur** pour la prise en main de l'outil Project Monitor par les services
- **Ecriture d'une feuille de route** relative à l'évaluation et la prospective
- **Ecriture du cadre d'évaluation du PCAET reporté :**
 - Mise en place d'un outil pour le suivi des indicateurs PAT (avril 2025)
 - Accompagnement de la DTE sur la définition des indicateurs PCAET (avril 2025)
 - Accompagnement de la DAJ pour les indicateurs SPASER (juillet 2025)
- **Appui à la mise en œuvre d'une méthodologie de cotation budget vert « au flux »** en vue de la réalisation de l'annexe environnementale obligatoire et mise en œuvre d'un groupe de réflexion Budget Vert à destination des communes.

PERSPECTIVES 2026

- *Animation et rédaction d'une méthodologie de travail pour la création d'un observatoire de l'habitat et du foncier – en lien avec le SIG*
- *Evaluation du PLH*
- *Rédaction d'une méthodologie de fiabilisation et diffusion du budget vert (fait)*

PROMOTION D'UNE CULTURE DE MANAGEMENT DE PROJET

- **Production d'un outil de reporting et animation** de cette démarche en CODIR,
- **Accompagnement ponctuel** en cas d'alertes identifiées en reporting,
- **Réalisation et animation** du groupe utilisateurs Project Monitor
- **Déploiement et formation** à l'outil Project Monitor auprès de 42 agents.

PERSPECTIVES 2026

- *Poursuite de la formation des agents arrivants et des managers à l'outil Project Monitor (estimation : 10 nouvelles formations)*
- *Réflexion / animation CAF*

COOPÉRATIONS

- Maximisation des financements existants pour les projets de l'Agglomération, en accentuant l'émergence aux appels à projets et crédits du FEDER. **En 2025, 14 dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès de différents partenaires financiers (État, FEDER, Département, Région, Agence de l'Eau, ADEME), représentant un montant total de recettes prévisionnelles de 3 871 782,85 € HT. À ce jour, 4 dossiers ont déjà fait l'objet d'un accord de financement, pour un montant total de subventions attribuées de 1 636 018,15 €.**
- Le montant des recettes effectivement encaissées en 2025 s'élève à **151 778,67 €.**
- **Renforcement du positionnement de l'Agglomération sur les dispositifs innovants de financement et d'expérimentation**, à travers une veille active et une réponse ciblée aux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI). Cette démarche a notamment permis à l'Agglomération d'être retenue dans le cadre du programme POGES
- **Initiation de la démarche RSO** au sein des services de l'Agglomération et sélection de la collectivité au titre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'IRA (Institut Régional de l'Administration). –(mis en stand-by)

PERSPECTIVES 2026

- *Poursuivre la dynamique de recherche de financements pour les projets de l'Agglomération, ainsi qu'une veille sur les nouvelles programmations prévues à horizon 2027.*
- *Prise en régie du montage et du suivi administratif et financier des dossiers de financement relatifs à l'opération de renouvellement urbain et d'aménagement de la ZAC des Deux Villes, dans le cadre de la convention Maîtrise d'Ouvrage Unique avec Montigny-en-Gohelle et Hénin-Beaumont.*

SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Intégré au service Pilotage, Evaluation et Prospective depuis mai 2024, le Service SIG joue un rôle stratégique en tant que service support auprès des agents et des communes.

Le Service Système d'Informations Géographiques a pour missions principales l'analyse, la mise à jour des données, le développement d'applications métiers, la production de cartes et de statistiques aux services de l'Agglo mais aussi des communes.

La création d'outils d'aides à la décision reposant sur l'analyse spatiale fine avec des données toujours actualisées, contribue pleinement à la démarche d'évaluation des politiques publiques et de la prospective sur l'ensemble du territoire.

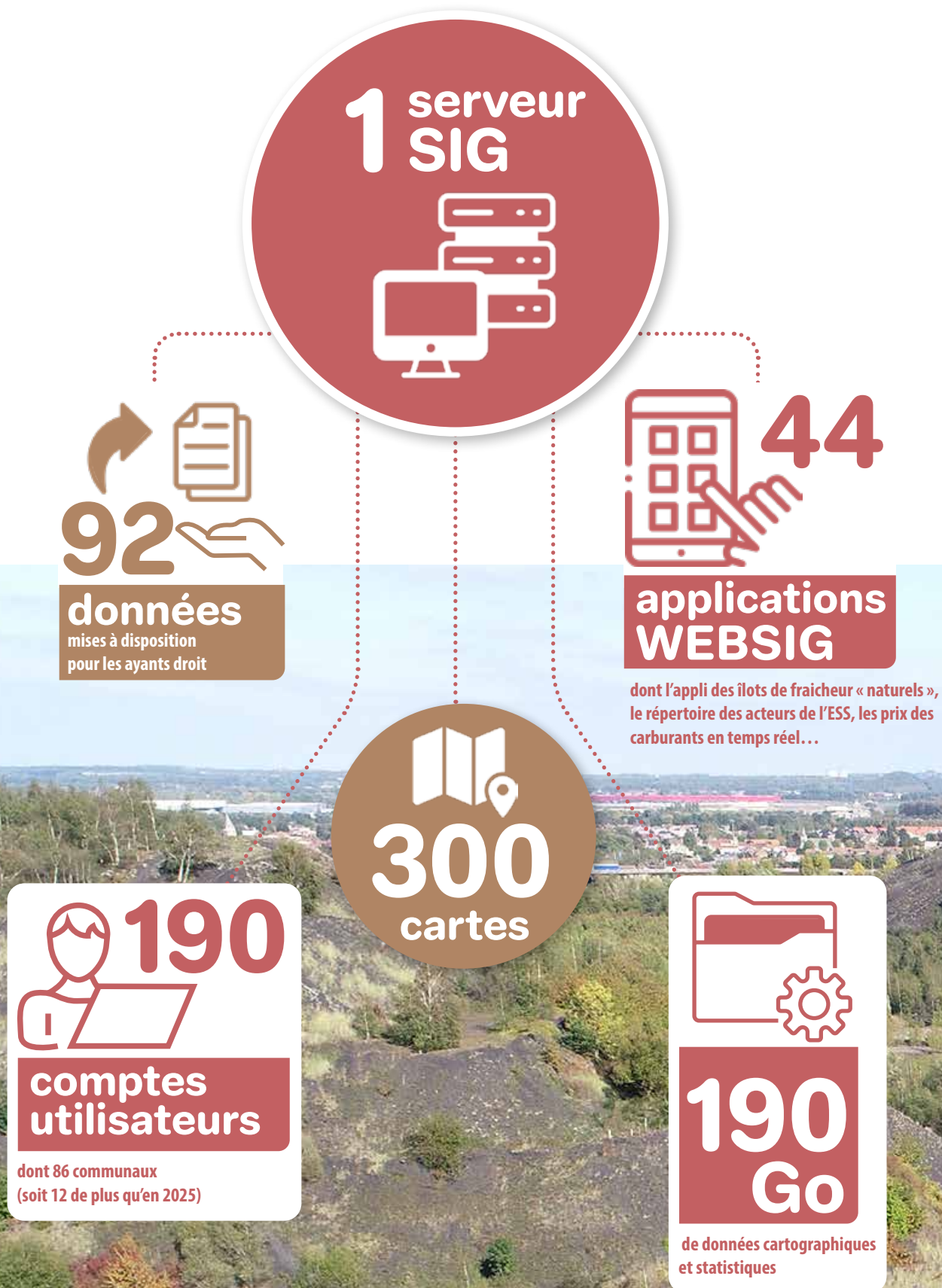
Force de proposition et d'écoute, le service SIG assure une diffusion de données fiables

MISSIONS RÉALISÉES EN 2025

- **Productions des cartes, indicateurs statistiques** et de **mise à jour des données**.
- Réalisation d'une **application d'accès piéton et vélo aux îlots de fraîcheur naturels** du territoire.
- **Cartographie des bruits diurnes et nocturnes** causés par le trafic routier, ferré et les entreprises industrielles du territoire.
- **Lancement de la mutualisation du SIG entre l'Agglo et les communes (SIT)**. L'objectif est de mettre en commun des outils de partage et des méthodes d'exploitation des données cartographiques et statistiques pour les communes et l'Agglo.
- **Accompagnement des communes adhérentes au SIT** sous forme d'ateliers techniques, l'objectif était de faire utiliser l'outil aux agents des communes et d'avoir un premier retour d'expérience sur son utilisation et son potentiel.
- **Organisation de groupes de travail avec les communes adhérentes au SIG mutualisé**. Ces groupes de travail permettaient d'identifier les chantiers mutualisés possibles, qualité de la voirie, gestion des espaces verts, autorisations d'urbanisme ...
- Mise en place d'un **outil de suivi de la consommation foncière et du suivi ZAN** en vue de créer un observatoire de l'habitat.
- Mise en place d'une **cartographie des acteurs de l'ESS du territoire de l'Agglo**.
- Collecte et mise en place d'un processus d'automatisation et de transformation des données théoriques de collecte des déchets en porte-à-porte sur les référentiels routiers en vue de **développer un SIG Collecte des déchets internalisé**.



2025 en chiffres :



PERSPECTIVES 2026

- *Productions des cartes, indicateurs statistiques et de mise à jour des données*
- *Lancement opérationnel du SIT et recrutement d'un technicien SIG dédié à la mutualisation du SIG*
- *Développement d'un SIG internalisé pour la collecte des déchets, permettant l'exploitation des données en temps réel. Ce projet réalisé avec l'expertise de la Direction de la Collecte des Déchets vise à améliorer le parcours des camions avec le développement en interne d'un outil cartographique et statistique en temps réel des itinéraires de collecte des points d'apport volontaire en vue d'optimiser des parcours.*
- *Mise en place d'un observatoire du foncier et de l'habitat marketing territorial. Ce travail statistique veut aller plus loin qu'un Observatoire de l'Habitat statistique. Un travail transversal avec les Directions de l'Aménagement, Habitat, de la Transition Économique et Emploi et du Service foncier permet de croiser les besoins de chacun et de créer des indicateurs adaptés au territoire.*
- *Développement d'une cartothèque numérique ouverte à tous, cette cartothèque vise à mettre à disposition des cartes du territoire.*
- *Travail sur la mise en conformité en Open data de l'agglomération. Réalisé avec Geo2France qui met à disposition ses outils de diffusion de la donnée Open-Data pour les collectivités.*
- *Catalogage des métadonnées de l'Agglomération via Geo2France. Pour faciliter la connaissance des données mises à disposition sur le Géoportail, un catalogage des données est en réflexion pour faciliter la consultation et la qualité de la donnée tout en maîtrisant ses limites d'analyse et d'interprétation.*





LE PROJET DE TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE SUR SA LANCÉE

En 2025, la CAHC a poursuivi la mise en œuvre de son **Projet Territoire écologique (PTE)**, qui structure l'ensemble de ses politiques autour de 5 enjeux, 25 chantiers et 95 fiches actions. Cet engagement s'est traduit par des avancées concrètes sur plusieurs volets : le renforcement des mobilités douces et de la gratuité des transports en commun, la poursuite de la rénovation de l'habitat (via le Guichet Unique Habitat), le soutien au développement de l'agriculture biologique, la préservation de la biodiversité avec le renouvellement du label « **Territoire Engagé pour la Nature** », ainsi que le déploiement d'un budget vert permettant d'évaluer chaque dépense de la collectivité au regard de ses impacts environnementaux et sociaux. Le **PCAET 2025-2030** a également été adopté, réaffirmant l'ambition de la CAHC en matière de transition écologique. L'Économie sociale et solidaire s'est par ailleurs affirmée comme un pilier structurant des politiques d'emploi et d'insertion, et les fonds de concours aux communes ont continué à jouer leur rôle de levier stratégique pour accompagner les transitions locales. La collectivité a par ailleurs continué à porter une politique active en matière de sport, de culture et de cohésion sociale, avec des dispositifs comme le **Contrat Local d'Éducation Artistique**, le réseau des médiathèques ou les actions de prévention et de parentalité dans les quartiers prioritaires. En 2025, la CAHC a validé 36 dossiers de fonds de concours auprès des communes pour un montant de 13 565 011 € d'aide pour la transition écologique.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

En 2025, le PAT a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action 2024-2026. Le programme de sensibilisation au goût (Les Sens du Goût) a permis de réaliser 49 actions menées dans 12 structures du territoire, sensibilisant 220 enfants et formant 37 animateurs. Le Dispositif PANIERS a permis la livraison de 487 paniers bio et 14 animations de sensibilisation. La coordination des actions d'aide alimentaire a été confiée à l'APSA 62, avec la mise en place d'un réseau de 15 associations et services partenaires et la création d'une cartographie des acteurs de la précarité. Les exploitations agricoles ont été accompagnées vers des pratiques plus résilientes. Des critères de durabilité (EGAlim) ont été inscrits dans les marchés publics alimentaires, et une étude de mutualisation des moyens de restauration collective a été lancée. Enfin, une charte d'engagement du PAT a été signée par 23 partenaires, posant les bases de la candidature au label PAT de niveau 2 en 2026.



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat Air Energie Territorial 2025-2030 a été adopté par le Conseil communautaire en avril 2025. Ce plan a été construit avec les services et les partenaires de la collectivité. La version finale a pris en compte les avis de l'Etat, de la Région, et de l'Autorité Environnementale.

Le PCAET se structure autour de 3 grandes ambitions, 11 enjeux et 50 actions en lien avec le Projet de Territoire Ecologique :

Ambition 1

Vers la neutralité carbone : mobilités durables, rénovation énergétique des logements et bâtiments, énergies renouvelables, économie circulaire, impliquer les acteurs du territoire dans la transition écologique

Ambition 2

Un territoire résilient et en meilleure santé : vulnérabilité face aux risques climatiques, alimentation et eau de qualité, qualité de l'air, adaptation

Ambition 3

Un territoire qui protège la nature : sobriété foncière, renaturation, zones humides, trame verte et bleue

Un Comité de pilotage annuel permettra d'en faire le suivi et le bilan.

QUALITÉ DE L'AIR

Le PCAET 2025-2030 comprend un Plan d'Action Qualité de l'Air qui a été soumis pour avis à ATMO Hauts de France. Celui-ci évalue l'impact des actions du PCAET sur la qualité de l'air, 40 % d'entre elles ont un impact positif sur la qualité de l'air, et une étude d'opportunité portant sur la création d'une Zone à Faible Emissions mobilité sur le territoire. Ce plan devra faire l'objet d'une évaluation en 2027, 2 ans après son adoption. Dans le cadre du partenariat avec ATMO Hauts-de-France, la seconde phase de l'étude sur l'analyse des métaux dans des retombées de poussières sur le périmètre du PIG Metaleurop a été présentée aux communes concernées. L'étude montre que l'on retrouve des traces de métaux dans les poussières collectées, avec des valeurs proches de celles collectées près de sites en activité. Les communes concernées vont demander de nouvelles mesures sur le PIG Metaleurop aux services de l'Etat.

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

En 2025, l'Agglo Hénin-Carvin a mis à jour ses cartes stratégiques du bruit dans l'environnement. Celles-ci permettent d'évaluer l'exposition au bruit des populations, vis-à-vis des infrastructures de transport routier, ferroviaire et ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Ainsi, plus de 52 % de la population de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin vit dans un environnement calme, avec un niveau de bruit inférieur à 55 dB(A) (indicateur Lden). 10,5 % des habitants, soit environ 13 400 personnes, résident dans des zones où le bruit dépasse les 68 dB(A).

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

En 2025, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a poursuivi et renforcé son engagement en faveur de la biodiversité et de la transition écologique. L'année a notamment été consacrée à la structuration de la stratégie territoriale 2026-2029 dans le cadre du renouvellement de l'engagement Territoires Engagés pour la Nature (TEN).

Le déploiement de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), la généralisation de la gestion différenciée, l'accompagnement des agriculteurs et le développement du programme « Monte le curseur de la biodiversité dans ton jardin » constituent les principaux axes d'intervention.

Ces actions visent à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, à mobiliser les communes et partenaires et à favoriser une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité par les habitants et les acteurs du territoire.

Ces éléments fournis à l'OFB ainsi que la stratégie globale ont été validés par le jury TEN qui a reconduit sa reconnaissance jusqu'en 2029.





SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

En 2025, les actions de sensibilisation de la CAHC ont permis d'accueillir 11 940 élèves autour des thématiques de la biodiversité et du tri.

La biodiversité constitue le principal axe d'intervention, avec 8 045 élèves sensibilisés, soit près de 67 % du public scolaire. Cette fréquentation traduit l'importance des actions d'éducation à l'environnement et de découverte du vivant proposées par la collectivité.

En parallèle, 3 895 élèves ont participé aux animations consacrées au tri et à la réduction des déchets, représentant environ 33 % du public scolaire.

Cette fréquentation confirme la complémentarité des deux grands champs d'intervention du service : la connaissance et la préservation de la biodiversité d'une part, et l'accompagnement aux changements de comportements en matière de déchets d'autre part.

Aquaterra, la maison de l'Environnement

2025 en chiffres :

Grand public : 35 573 personnes

Une fréquentation particulièrement élevée, qui constitue le principal volume de public.

Public scolaire : 11 940 élèves

accueillis dans le cadre des animations biodiversité et tri, auxquels s'ajoutent 506 animations scolaires réalisées.

Animations grand public : 1 413 participants

sur 99 animations organisées.

Public périscolaire, médical et autres partenariats : 2 616 personnes accueillies

Visites libres : 264 personnes

Groupes en visite libre hors territoire : 1 392 personnes

témoignant également d'une capacité d'attractivité au-delà du territoire de la CAHC.

Animations de «tri» : 3 895 élèves

La fréquentation 2025 confirme la forte attractivité des actions de sensibilisation de la CAHC. Avec 35 591 personnes comptabilisées, l'objectif annuel a été dépassé de près de 20 %. La fréquentation repose sur une grande diversité de publics : scolaires, grand public, périscolaire, groupes extérieurs et visiteurs individuels. Le public scolaire représente notamment un axe majeur de l'activité, avec près de 12 000 élèves accueillis sur les animations biodiversité et tri.





**60 000
visiteurs**



GRANDE FERME DES ÎLES

La première édition de La Grande Ferme des Îles, organisée les 14 et 15 juin 2025 au Parc des Îles, a constitué un temps fort de l'année pour la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

L'événement a rencontré un très important succès populaire, avec plus de 60 000 visiteurs sur le week-end, confirmant l'intérêt du public pour les thématiques liées à l'agriculture, à l'alimentation, à la nature et au monde rural.

Cette manifestation a permis de valoriser les producteurs, les acteurs agricoles et les savoir-faire du territoire, tout en proposant au public de nombreuses animations autour des animaux de la ferme, des métiers agricoles, de l'environnement et de l'alimentation.

Au-delà de sa dimension festive, La Grande Ferme des Îles a permis de renforcer le lien entre les habitants et le monde agricole, de sensibiliser les familles aux enjeux de l'agriculture et de valoriser le Parc des Îles comme lieu majeur d'animation et de sensibilisation du territoire.

Cette première édition constitue ainsi une expérience très positive pour la CAHC, avec une fréquentation exceptionnelle et une dynamique partenariale importante, ouvrant la perspective d'une nouvelle édition et d'un développement de la manifestation.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Suite à l'adoption de son plan d'action « économie circulaire » dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial signé avec l'ADEME, l'Agglo va lancer une consultation pour un « Accompagnement à l'élaboration et à la formalisation d'une stratégie d'économie circulaire et de sa mise en œuvre opérationnelle ». L'étude démarrera en 2026.

FOYERS ZÉRO DÉCHET

L'Agglo a lancé la 3^{ème} édition de l'opération Foyers Zéro Déchet. L'objectif est resté le même : accompagner les habitants volontaires à réduire leurs déchets et encourager à consommer de manière plus éco-responsable. Pour cette édition, cinq rencontres d'1h30, chacune sur une thématique différente, ont été organisées de manière indépendante. Cela permet aux participants de s'inscrire sur les sujets qui les intéressent le plus. Au programme, des ateliers pratiques à chaque RDV, des objets Zéro Déchet et des défis au choix par thématique.

Les participants ont exprimé une grande satisfaction envers le programme et certains sont même prêts à repartir pour l'aventure !



En quelques chiffres :

73 foyers
se sont portés
volontaires

242
bons d'achat de 10 €
distribués et valables
dans un réseau de
6 partenaires locaux

35
réunions de
sensibilisation
organisées

7 communes
ont accueilli les réunions :
Carvin, Noyelles-Godault, Courrières,
Hénin-Beaumont, Leforest,
Montigny-en-Gohelle, Libercourt



SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

À l'occasion de la Semaine européenne de Réduction des Déchets du 22 au 30 novembre 2025, l'Agglo a de nouveau organisé sa donnerie qui avait pour objectif de prolonger la durée de vie des objets en incitant les habitants à donner les objets dont ils ne se servaient plus et à prendre les objets dont ils avaient besoin, le tout gratuitement. Cette opération a une nouvelle fois rencontré un vif succès. D'autres événements ont également eu lieu cette semaine-là : des animations sur le thème de la récupération, comme la fabrication d'une mangeoire à partir de matériaux recyclés et la création de produits ménagers, ou encore un atelier couture. Enfin, une semaine Zéro-Gaspi dans nos 4 déchèteries a été mise en place pour favoriser le réemploi des objets.



DÉPÔTS SAUVAGES

La lutte contre les dépôts sauvages est assurée par le pôle propreté du service SEPUNA, composé d'un chef d'exploitation, de deux agents de salubrité fine et de deux agents de la brigade verte habilités amiante.

Les missions de ce pôle couvrent la salubrité fine sur l'ensemble du patrimoine de la CAHC, la sécurisation de parcelles communautaires, ainsi que la lutte contre les dépôts sauvages.

En 2025, dans le cadre de cette dernière mission, le pôle propreté a réalisé plus de 514 interventions de retrait et de nettoyage de dépôts sauvages sur l'ensemble des communes de la CAHC, luttant ainsi contre des pratiques qui nuisent au cadre de vie des habitants. Ces interventions ont permis de collecter plus de 540 tonnes de déchets abandonnés (déchets qui auraient pourtant pu être déposés dans l'une des 4 déchetteries de la CAHC) dont 42 tonnes de déchets amiantés.

Le pôle mène également des actions de sensibilisation à la lutte contre les dépôts sauvages, notamment à l'occasion d'événements tels que « Hauts-de-France propres ».

ESPACES VERTS

Le pôle Espaces Naturels assure l'entretien des espaces extérieurs de l'ensemble de la CAHC. Son périmètre d'intervention comprend notamment plus de 50 bassins de rétention, environ 31 km de trame verte et bleue, le Parc des Îles et son jardin pédagogique, l'étang Wacheux, ainsi que plusieurs sites communautaires : le siège de la CAHC, la fourrière animale communautaire, les sites du CTC1 et du CTC2, le site de Quiéry-la-Motte, le CET de Leforest, l'éco-pôle gare de Libercourt, le 9-9bis à Oignies, entre autres.

Cette liste n'est pas exhaustive : le pôle assure également la gestion et l'entretien de la végétation le long des trois cours d'eau du territoire (l'Escrebieux, le Filet Morand et le Courant la Motte), ainsi que la gestion des différentes zones d'expansion de crue.

Pour une partie de ce patrimoine, le service missionne des entreprises ou des associations d'insertion.

Le pôle est composé de deux chefs d'exploitation, de neuf agents et d'un mécanicien.



FOURRIÈRE ANIMALE

La fourrière animale intercommunale est compétente pour la prise en charge des chiens et chats errants ou capturés en état de divagation sur le territoire communautaire et des chiens dangereux placés en fourrière sur arrêté du maire, du préfet, sur décision de justice ou réquisition des forces de l'ordre.

2025 en chiffres :

Chiens

202 entrées

22 chiens restitués à leur propriétaire

(chien non identifié et donc identifié par la fourrière)

94 chiens repris par leur propriétaire

14 chiens transférés à la SPA

Chats

134 entrées

3 chats restitués à leur propriétaire

(chat non identifié et identifié par la fourrière)

7 chats repris par leur propriétaire

97 chats transférés à la SPA

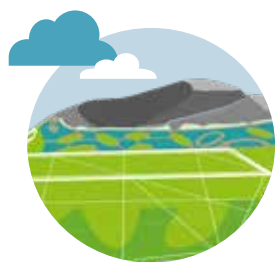
ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'entretien des ZAE est réalisé par le pôle espaces publics qui est composé de deux techniciens. Ils sont en charge de la surveillance et de la programmation des travaux d'entretien des 26 ZAE de la CAHC ainsi que de leurs 21 kms de voirie et de leurs accessoires (bordures, signalisation, mobilier urbain) mais également de l'éclairage public, des espaces verts, du salage déneigement...

Ils ont également, via une convention, la gestion des espaces publics de la plateforme Delta3.

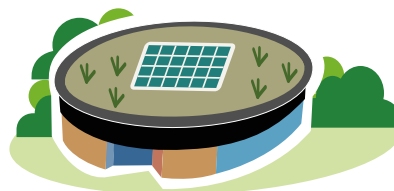


2025 en chiffres :



400 000
visiteurs
au Parc des îles

35 600
visiteurs
à Aquaterra



8 045

élèves sensibilisés
à l'environnement

3 894

élèves sensibilisés
au tri des déchets



**CENTRES
DE LOISIRS**

2 616
enfants



**ANIMATIONS
«FAMILLES»**

1 413
personnes

PERSPECTIVES 2026

- Mise à jour des bilans des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » et « territoire »
- Adoption des cartes de bruit stratégique et du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
- Plan de gestion de PDI et Etang Wacheux.
- Lancement de la 4ème édition Foyers Zéro Déchet
- Intensification des inventaires ABC en insistant sur les « dents creuses »
- Mise en place du plan d'action TEN 2026/2029
- Lancement d'un programme de sensibilisation des scolaires sur la ressource en eau
- Lancement de la stratégie Economie Circulaire
- Proposition d'un programme 0 déchet à destination des publics précaires dans les CCAS
- Réflexion d'une offre muséographique pour la serre d'Aquaterra.



DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE CONSTRUCTION

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin accompagne les projets de construction et d'aménagement sur les 14 communes du territoire. Chaque permis de construire, permis d'aménager ou déclaration préalable est étudié afin de vérifier que les futurs bâtiments pourront être correctement raccordés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement. Une attention particulière est portée à la gestion des eaux pluviales. Celles-ci doivent être infiltrées directement sur la parcelle lorsque cela est possible, afin de limiter les risques d'inondation et d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement.

En 2025, **431 demandes d'urbanisme** ont été instruites. Les nouveaux lotissements ont également fait l'objet d'un suivi technique, depuis leur conception jusqu'au contrôle des ouvrages avant leur intégration dans le domaine public. Plusieurs réseaux privés d'eau potable et d'assainissement ont ainsi rejoint le patrimoine communautaire.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

Les équipes assurent chaque jour le bon fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

En 2025, elles ont réalisé :

- **255 interventions sur les réseaux** (canalisations bouchées, plaques d'égout, eau colorée, etc.) en lien avec VEOLIA Eau, les communes et les habitants
- **140 demandes de raccordement au réseau public d'assainissement**
- **105 demandes de raccordement au réseau d'eau potable**

ACCOMPAGNER LES HABITANTS

Les services communautaires accompagnent également les particuliers dans leurs démarches.

En 2025 :

- **65 dossiers de Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)** ont été instruits, pour un montant de **226 914 €**
- **7 dossiers de subvention** de l'Agence de l'Eau ont permis d'obtenir **8 395 € d'aides** pour la mise en conformité d'installations d'assainissement.
- **697 contrôles de conformité** des installations d'assainissement ont été réalisées lors de nouveaux raccordements ou de ventes immobilières
- **79 sites vérifiés** afin de garantir l'accès aux réseaux situés sur des propriétés privées : **60 servitudes régularisées**, et **19 dossiers en cours**

CONTRÔLER LES REJETS DES ENTREPRISES

Afin de préserver le bon fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration, la Communauté d'Agglomération encadre les rejets des entreprises dans le réseau public.

En 2025 :

- **34 conventions** encadraient les rejets industriels
- **161 autorisations de rejet** étaient en vigueur

Ces contrôles permettent de protéger les installations, de garantir une bonne qualité du traitement des eaux usées et de préserver le milieu naturel.



MODERNISER LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

En 2025, plusieurs projets majeurs ont été engagés pour moderniser les réseaux d'assainissement et répondre aux nouvelles exigences environnementales. Ces investissements permettront de limiter les rejets dans les cours d'eau, de réduire les risques d'inondation et d'améliorer les performances des stations d'épuration.

Système d'Assainissement de Courcelles-lès-Lens

La Communauté poursuit la mise en conformité du système d'assainissement de Courcelles-lès-Lens.

Une étude de grande ampleur est en cours afin de définir un programme de travaux permettant de réduire fortement les rejets d'eaux usées lors des épisodes de pluie. Ce programme sera finalisé entre fin 2026 et début 2027.

En parallèle, plusieurs travaux ont déjà été réalisés en 2025 :

- **Amélioration du fonctionnement de certains ouvrages du réseau**
- **Installation de nouveaux équipements de suivi des rejets**
- **Création d'une capacité de stockage d'environ 615 m³ d'eau dans le réseau à Leforest, permettant de limiter les rejets par temps de pluie au milieu naturel, les débordements et de réduire le risque d'inondation dans plusieurs quartiers.**

La reconstruction de la station d'épuration constitue également un projet majeur. Les études de maîtrise d'œuvre ont été lancées en 2025 afin de construire un équipement plus performant, capable de répondre aux futures normes environnementales et de mieux gérer les fortes pluies.

Enfin, il a été décidé la signature d'une nouvelle convention de mise à disposition entre la CAHC et EDEN62, d'une durée limitée à un an, afin d'étudier la faisabilité d'une possible extension du périmètre de la ZEC 3 et de mettre à disposition deux parcelles cadastrées à Leforest limitrophes aux parcelles déjà mises à disposition d'EDEN 62.

Système d'Assainissement d'Hénin-Beaumont

L'Agglo a engagé l'élaboration d'un **plan de gestion du Courant de la Motte**, destiné à mieux entretenir le cours d'eau, préserver les milieux naturels et limiter les risques d'inondation.

À Oignies, des travaux de réhabilitation ont permis d'étanchéifier environ **1,5 km de réseau d'assainissement** afin de supprimer les infiltrations d'eaux claires parasites. Ces travaux représentent une économie estimée à **45 m³ d'eau parasite par jour**, réduisant ainsi les volumes à traiter en station d'épuration.

Les études des futurs ouvrages de stockage des eaux pluviales se sont poursuivies en 2025. Leur réalisation débutera en 2026 sur les secteurs d'Oignies et de Dourges. Ces nouveaux équipements permettront de stocker temporairement les eaux de pluie avant de les acheminer progressivement vers la station d'épuration, limitant ainsi les rejets dans le milieu naturel.

Système d'Assainissement de Carvin

Le programme de mise en conformité du système d'assainissement de Carvin est désormais défini jusqu'en 2032.

Il prévoit notamment :

- **La réduction des infiltrations d'eaux parasites**
- **La création de bassins de stockage des eaux de pluie**
- **L'aménagement de zones naturelles d'expansion des crues.**

En 2025, d'importants travaux ont également été réalisés sur le poste de refoulement des Botiaux afin d'améliorer le transfert des eaux usées vers la station d'épuration et de limiter les débordements du réseau.

Enfin, le projet de zone d'expansion de crues de Ringeval, retenu par l'Agence de l'Eau, poursuit son développement. Ce futur aménagement permettra à la fois de limiter les risques d'inondation, d'améliorer la qualité de l'eau et de favoriser la biodiversité grâce à des solutions fondées sur la nature.



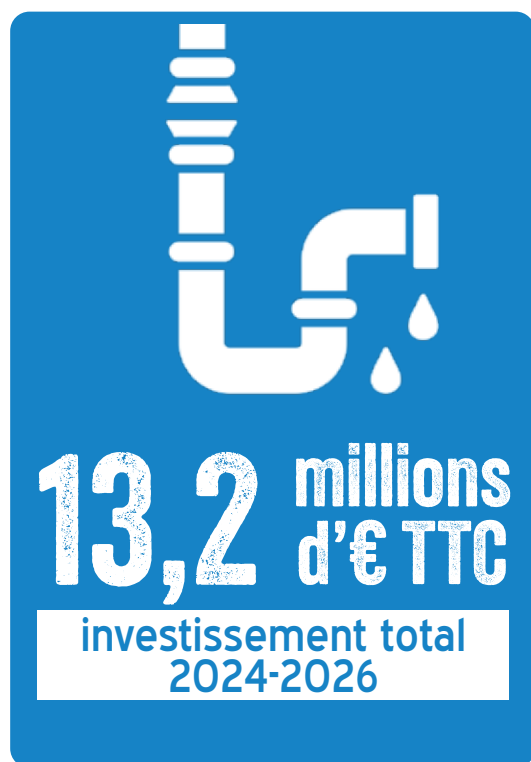
PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (2024-2026)

Pour garantir une eau potable de qualité et assurer un service fiable, l'Agglo Hénin-Carvin poursuit son programme de modernisation des réseaux d'eau potable.

Ce programme répond à plusieurs objectifs :

- Réduire les fuites d'eau
- Améliorer la qualité de l'eau distribuée, notamment en limitant les phénomènes d'eaux colorées
- Remplacer les canalisations les plus anciennes ou les plus fragiles (amiante-ciment, fonte grise, acier ou anciens réseaux en PVC)
- Renouveler les réseaux arrivés en fin de vie.

Le programme 2024-2026 représente un investissement total de 13,2 millions d'euros TTC, dont 6,14 millions d'euros réalisés en 2025.



6,14 millions d'€ TTC
réalisés en 2025



En 2025, les travaux ont concerné plusieurs communes du territoire :

- **Carvin** : réhabilitation de 170 mètres de réseau
- **Courrières** : rénovation de près de 580 mètres de réseau
- **Courcelles-lès-Lens** : réhabilitation de 590 mètres de réseau
- **Dourges** : réhabilitation de près de 700 mètres de canalisations
- **Drocourt** : renouvellement d'une conduite de 42 ml et d'un branchement
- **Évin-Malmaison** : renouvellement de 1 280 mètres de réseau et de 140 branchements
- **Hénin-Beaumont** : rénovation de près de 900 mètres de réseau et renouvellement de 20 branchements
- **Leforest** : réhabilitation et renouvellement de plus de 260 mètres de canalisation
- **Libercourt** : réhabilitation de 330 mètres de réseau
- **Montigny-en-Gohelle** : rénovation de plus de 530 mètres de réseau
- **Oignies** : réhabilitation de près de 900 mètres de réseau et renouvellement de 10 branchements

Ces travaux contribuent à sécuriser l'alimentation en eau potable, à limiter les pertes d'eau et à améliorer durablement la qualité du service.



PRÉSERVER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU

L'eau potable est une ressource précieuse qu'il est indispensable de protéger. En 2025, la Communauté d'Agglomération a poursuivi plusieurs actions pour préserver la qualité des captages qui alimentent le territoire.

Un programme d'actions pour protéger les captages

Le captage de Quiéry-la-Motte, situé dans le bassin de l'Escrebieux, fait partie des ressources les plus sensibles. Afin d'améliorer durablement la qualité de l'eau, la collectivité poursuit son Contrat d'Action pour la Ressource en Eau (CARE).

Ce programme est mené avec les agriculteurs, les partenaires agricoles et les collectivités voisines. Il vise à réduire les pollutions à la source en accompagnant les exploitants dans l'évolution de leurs pratiques.

En 2025, plusieurs actions ont été poursuivies :

- **Accompagnement individuel des agriculteurs pour optimiser l'utilisation des fertilisants**
- **Organisation de journées techniques**
- **Développement de cultures nécessitant moins d'intrants**
- **Réflexion sur le développement de l'agriculture biologique dans les zones de captage.**

La CAHC et plusieurs collectivités voisines travaillent également ensemble pour favoriser l'émergence de nouvelles filières agricoles conciliant activité économique et protection de la ressource en eau.

Un forum régional organisé en mars 2025 a réuni les agriculteurs afin de présenter ces nouvelles perspectives et d'identifier les filières les plus prometteuses.

Mieux comprendre la présence des perchlorates

La CAHC participe à une étude scientifique menée avec plusieurs collectivités et le BRGM afin de mieux comprendre l'origine et le comportement des perchlorates dans les nappes souterraines.

Ces recherches concernent plusieurs secteurs stratégiques d'alimentation en eau potable, dont Quiéry-la-Motte.

Les premiers résultats montrent que les perchlorates proviennent de plusieurs sources historiques. Des analyses complémentaires sont en cours afin de mieux comprendre leur circulation dans la nappe et d'identifier les solutions les plus adaptées pour préserver durablement la qualité de l'eau.

Préparer l'avenir de la ressource en eau

Face au changement climatique et à l'évolution des besoins, l'Agglo Hénin-Carvin poursuit également un vaste programme d'études destiné à mieux connaître ses ressources en eau et à garantir leur disponibilité à long terme.

Ces travaux portent notamment sur :

- **L'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des nappes souterraines**
- **La délimitation des aires d'alimentation des captages**
- **L'évaluation des effets du changement climatique sur la recharge des nappes**
- **Le renforcement du réseau de suivi des eaux souterraines grâce à de nouveaux piézomètres**
- **La cartographie des secteurs les plus vulnérables.**

L'ensemble de ces études permettra de mieux protéger les captages, d'anticiper les évolutions futures et de garantir durablement l'alimentation en eau potable des habitants du territoire.

GARANTIR UNE EAU POTABLE SÛRE ET DE QUALITÉ

Mieux protéger les installations d'eau potable

Afin de garantir une eau potable de qualité et un service toujours plus fiable, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin poursuit le renforcement de la sécurité de ses installations de production et de distribution d'eau.

Depuis 2023, la collectivité mène deux démarches complémentaires. La première consiste à évaluer la vulnérabilité des ouvrages afin de mieux les protéger face aux risques, qu'ils soient d'origine naturelle, technique ou liés à des actes de malveillance. La seconde repose sur un **Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)**, un dispositif réglementaire qui permet d'identifier les risques pouvant affecter la qualité de l'eau et de définir les actions nécessaires pour les prévenir.

Cette étude, réalisée avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, a permis d'établir un état des lieux complet du service, d'analyser les risques sanitaires et de construire un plan d'actions validé en 2026. La CAHC assurera désormais le suivi et l'actualisation de ce plan afin de garantir durablement la sécurité de l'alimentation en eau potable

Le réservoir de Courrières entièrement rénové

Construit dans les années 1960, le réservoir d'eau potable de Courrières joue un rôle essentiel dans l'alimentation en eau des communes de Courrières, Carvin, Libercourt et Oignies.

En 2025, cet ouvrage a fait l'objet d'une rénovation complète afin de prolonger sa durée de vie, d'améliorer sa fiabilité et de garantir une distribution d'eau de qualité.

Les travaux ont notamment permis de rénover les cuves, de remplacer l'ensemble des équipements hydrauliques, de renforcer l'étanchéité de l'ouvrage et de remettre en état les parties extérieures.

Réalisé entre mars et décembre 2025, ce chantier représente **un investissement de 648 560 € HT**, avec **un soutien financier de 224 000 € de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie**.

UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ AUTOUR DE L'EAU

Aider les ménages en difficulté

Parce que l'accès à l'eau est un besoin essentiel, la CAHC poursuit son engagement en faveur des habitants les plus fragiles grâce au Fonds de Solidarité Communautaire (FSC). Ce dispositif complète les aides accordées par le Département et permet d'accompagner les ménages rencontrant des difficultés pour régler leur facture d'eau.

En 2025 :

- **14 494,93 € d'aides ont été attribués aux familles du territoire.**

Soutenir des projets d'accès à l'eau dans le monde

La solidarité s'exprime également à l'international grâce au Fonds de Solidarité Internationale (FSI).

Ce dispositif permet de soutenir des associations qui développent des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays qui en ont le plus besoin.

En 2025 :

- **7 projets portés par des associations des Hauts-de-France ont bénéficié d'un soutien financier. La CAHC a versé 83 450 €, soit 80 % des subventions accordées.**



PRÉPARER L'AVENIR DE L'ALIMENTATION EN EAU

Afin d'anticiper les besoins futurs, la CAHC a lancé en juillet 2025 la révision de son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable.

Cette étude permettra de définir les grandes orientations pour les prochaines années afin de :

- **Mieux protéger les ressources en eau**
- **Renforcer la sécurité de l'alimentation en eau potable**
- **Anticiper les effets du changement climatique**
- **Adapter les traitements aux nouveaux enjeux sanitaires (PFAS, nitrates, métabolites de pesticides, perchlorates, etc.)**
- **Préserver durablement la ressource.**

Financée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Banque des Territoires, cette étude aboutira à un programme d'actions dont la validation est prévue au second semestre 2026.

UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU SOUS CONTRÔLE

La gestion quotidienne des réseaux d'eau potable et d'assainissement est confiée à Veolia dans le cadre de contrats de délégation de service public. La CAHC assure un suivi permanent de ces contrats afin de garantir la qualité du service rendu aux habitants.

En 2025, plusieurs évolutions ont été intégrées afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et environnementales. Elles concernent notamment le renforcement du suivi de la qualité de l'eau, l'amélioration de la sécurité des installations, la modernisation des équipements et le développement de la télérelève des compteurs.

Ces adaptations permettront d'améliorer la performance du service tout en maintenant une gestion durable des réseaux.

PLANTER DES ARBRES POUR COMPENSER LES ÉMISSIONS DE CARBONE

Dans le cadre de son contrat de gestion de l'eau potable, la CAHC poursuit une démarche de compensation carbone par la plantation d'arbres.

L'objectif est de compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le service de l'eau potable sur la durée du contrat, soit **3 858 arbres à planter entre 2023 et 2028**.

À la fin de l'année 2025, 1 575 arbres avaient déjà été plantés, représentant plus de 40 % de l'objectif. Trois chantiers participatifs ont été organisés avec les habitants, les scolaires, les agents de la collectivité et les équipes de Veolia à Courrières, Noyelles-Godault et au Parc des Îles.

Cette action contribue à préserver la biodiversité locale tout en accompagnant les engagements de la CAHC en faveur de la transition écologique.

MIEUX GÉRER LES EAUX DE PLUIE

Face aux effets du changement climatique et à l'augmentation des épisodes pluvieux intenses, la CAHC poursuit le développement de solutions favorisant une gestion plus naturelle des eaux de pluie.

En 2025, la collectivité a participé au **10^{ème} Forum national sur la gestion durable des eaux pluviales**, organisé à Lens.

Cette rencontre a permis de partager des expériences avec d'autres territoires et de promouvoir des solutions fondées sur la nature pour limiter les risques d'inondation.

Parallèlement, la CAHC prépare son futur **Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales**. Ce document permettra de mieux planifier les aménagements futurs, de protéger les habitants face aux risques d'inondation et d'intégrer les enjeux climatiques dans les projets d'aménagement du territoire.

Le lancement des études est prévu en 2026, avec un objectif de finalisation avant fin 2027, conformément aux exigences réglementaires.



En chiffres

En 2025, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a poursuivi ses investissements afin de moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement, lutter contre les inondations et accompagner le développement du territoire.

Investissements

0,76 M€ TTC

Mise en conformité des systèmes d'assainissement communautaires (budget général)

1,47 M€ TTC

Gestion des eaux pluviales, notamment pour limiter les risques d'inondation grâce à des techniques de gestion intégrée

3,16 M€ TTC

Travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement

6,55 M€ TTC

Renouvellement et modernisation du patrimoine d'assainissement

6,26 M€ TTC

Renouvellement des réseaux d'eau potable

Travaux réalisés

2,32 km

de réseaux d'assainissement renouvelés, soit 0,37 % du patrimoine communautaire

160 mètres

de nouveaux réseaux d'assainissement créés

7,17 km

de réseaux d'eau potable renouvelés, représentant 1,04 % du patrimoine communautaire en 2025.

Le taux moyen de renouvellement s'établit à 0,71 % entre 2021 et 2025

Accompagnement financier

130 000 €

de participations financières versées dans le cadre de travaux d'assainissement

870 000 €

remboursés aux communes au titre des frais de maîtrise d'ouvrage unique avancés par la CAHC

Urbanisme

Les services ont instruit **421 dossiers d'urbanisme**, comprenant :

320 permis de construire

68 certificats d'urbanisme

24 déclarations préalables

9 permis d'aménager

Lotissements

9 permis d'aménager ont été instruits

1 lotissement a été rétrocédé à la collectivité

16 lotissements sont toujours en attente de rétrocessions

Activité du délégataire Veolia

En 2025, les services ont également traité :

697 demandes de conformité dans le cadre de ventes immobilières (notaires)

255 demandes d'intervention, dont 243 en assainissement et 12 en eau potable.



GESTION DES DÉCHETS

EN 2025

Guide de la redevance spéciale

En 2025, en lien avec le service communication, **un guide à destination des professionnels du territoire** a été créé. Ce guide détaille ce qu'est la redevance spéciale et qui est concerné. Il précise également les tarifs applicables. Cet outil a été utilisé par les agents qualité dans le cadre de leur mission pour le suivi des gros producteurs de déchets.

Rendez-vous en déchèterie

En 2025, **la procédure concernant les gros apports en déchèteries a été revue.**

Initialement, les usagers devaient prendre rendez-vous dès que l'apport était supérieur à 1m³ pour n'importe quel type de déchets.

En exploitant les données enregistrées par les assistants de collecte, il est apparu que 80% des apports étaient supérieur à 2m³.

Dans un souci d'amélioration continue, la procédure a été modifiée afin de permettre aux usagers de prendre rdv qu'à partir de 2m³ pour certains types de déchets (déchets qui engendrent une saturation rapide des bennes).

- **Encombrants**
- **Gravats**
- **Déchets verts**



FOCUS SUR LE RETROFIT DE LA MARLIÈRE

En 2025, une campagne de retrofitage des conteneurs enterrés sur la commune de Courcelles-lès-Lens a été réalisée. Cette opération consiste à **remplacer les conteneurs défectueux par un conteneur neuf**, sans effectuer de travaux de génie civil. Ainsi 22 conteneurs ont été réhabilités sur le quartier de la Marlière. Cette opération continue sur l'année 2026. **Cette opération a coûté 124 574€ TTC.**

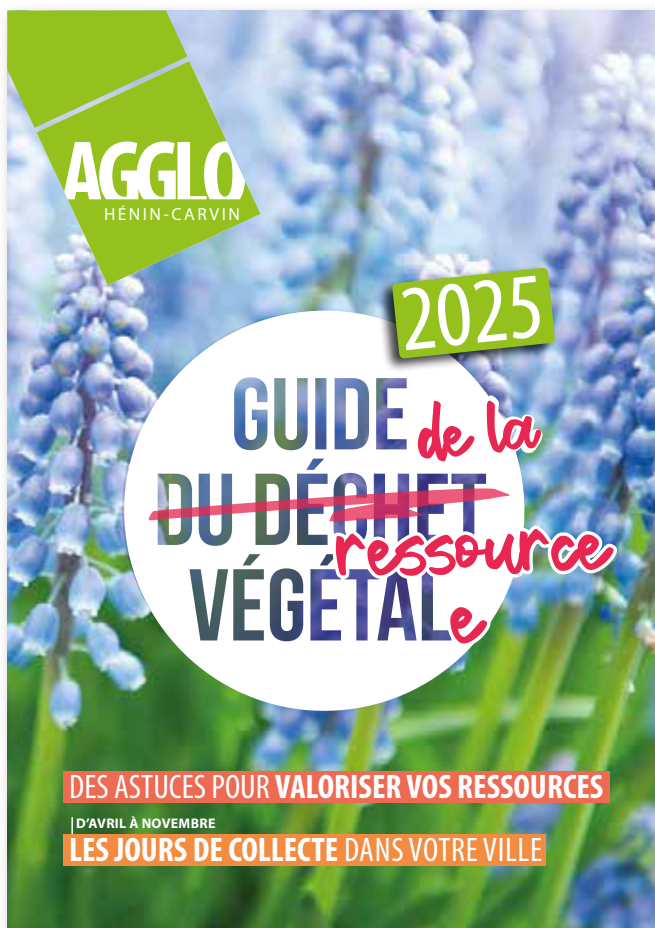
Chiffres clés :

47 585

tonnes de déchets collectées

25 190

tonnes apportées en déchèteries





**UN TERRITOIRE
QUI ENTREPREND, INNOVE
ET CRÉE DES OPPORTUNITÉS**

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

En 2025, le nombre de ventes et de projets d'implantation est resté stable, malgré la raréfaction du foncier disponible en zones d'activités, un contexte politique et géopolitique agité, et des conditions d'accès au financement toujours plus restreintes.

VENTES DE TERRAINS RÉALISÉES EN 2025

- **SELESTE** : les travaux de construction du futur crématorium animalier sont actuellement en cours sur la zone d'activités des Hauts-de-France 2 à Courcelles-lès-Lens
- **AMC SLEEVE** : acquisition d'un terrain d'une surface de 1,4 hectare sur la zone des Hauts-de-France 2 à Courcelles-lès-Lens en vue de la construction d'un nouveau site de production et logistique. L'entreprise, auparavant implantée à Rouvroy, est spécialisée dans l'habillage d'emballages.
- **VACOM DB** : actuellement hébergée au sein de la pépinière d'entreprises, la société poursuit sa croissance et prévoit la construction d'un bâtiment comprenant des espaces de stockage et des bureaux. Elle a choisi de s'implanter sur la zone des Hauts-de-France 2 à Courcelles-lès-Lens.
- **SDB Traiteur** : vente d'un terrain de 2,5ha sur la zone de la Chênaie à Rouvroy, pour l'installation d'une unité de production agroalimentaire spécialisée dans les produits ultrafrais régionaux.
- **NEOLOC** : cession d'un 4ème lot à l'entreprise située dans la zone d'activités Picasso à Drocourt. Dans le cadre de son développement, NEOLOC réalise la construction d'un nouveau bâtiment de stockage dédié à son activité de location de matériels ferroviaires.
- **SONOBAY** : vente d'un lot situé dans la zone d'activités Picasso à cette entreprise spécialisée dans la location de matériel d'événementiel.
- **COMLINK** : acquisition d'un terrain de 2800m² sur la zone du Château à Carvin. L'entreprise spécialisée dans l'installation de réseaux de télécommunication, prévoit d'y construire des bureaux ainsi qu'un entrepôt.
- **EPIONE SANTE** : vente d'un lot situé dans la zone d'activités Picasso destiné à la construction d'un entrepôt et de bureaux pour son activité d'installation de matériels médicaux.
- **OMTI** : acquisition de deux lots dans la zone d'activités Picasso à Drocourt. Anciennement basée à Carvin, l'entreprise spécialisée dans la maintenance industrielle a choisi d'y construire son propre bâtiment.

PERSPECTIVES 2026

- **NEXTP** : projet d'extension situé dans la zone d'activités Picasso. Afin d'augmenter ses capacités de stockage, l'entreprise a souhaité acquérir le terrain adjacent à son bâtiment existant. NEXTP intervient dans le secteur du BTP.
- **OMTI** : dans le cadre de sa croissance, l'entreprise envisage l'acquisition de deux lots supplémentaires. Le projet prévoit la construction d'un nouvel atelier permettant de distinguer ses deux activités principales : la tuyauterie et la serrurerie.
- **AMD** : spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène pour enfants et adultes, l'entreprise projette l'extension de son usine située sur la zone d'activités de la Chênaie à Rouvroy. Portée par d'importants investissements matériels, notamment l'acquisition de nouvelles lignes de production, AMD souhaite développer un projet d'extension sur les terrains situés à l'arrière de son site actuel.



FAVORISER LES PROJETS ÉCONOMIQUES

Extension du Mont Solau à Carvin

Le projet d'extension de la zone du Mont Solau à Carvin a abouti en février 2025 pour un projet d'implantation de messagerie. Acquisition et aménagements : Groupe BILS DEROO, exploitation : groupe KÜHNE NAGEL. L'acte de vente a été signé en mars 2025, pour une livraison totale attendue début 2027. Ce projet permettra de finaliser l'extension de la ZAE, et de créer une voirie de désengorgement PL vers la départementale.

Programme « Territoire d'industrie » et labellisation site clés en main

Le territoire Lens-Hénin, engagé dans la phase II du programme Territoires d'Industrie, mène une stratégie industrielle autour de trois axes :

- **Accompagnement individuel** : plus de 60 industriels soutenus sur l'écologie, les RH, le foncier et l'investissement.
- **Dynamique collective** : événements, synergies interentreprises, partage de bonnes pratiques.
- **Études structurantes** : Écologie Industrielle Territoriale (EIT) et Emploi/Compétences (GPECT), en lien avec les besoins du territoire.

Il en découle un partenariat fort entre acteurs publics et économiques, des actions concrètes sur l'emploi, l'attractivité industrielle et la formation.

La CAHC a également obtenu de l'État la labellisation « Site clés en main » pour l'un de ses terrains économiques, situé à Noyelles-Godault, dans la zone d'activités du Quai du Rivage. Cette reconnaissance vise à rendre ce site, malgré ses contraintes, pleinement opérationnel d'ici 2030 grâce à la mise en œuvre d'une feuille de route dédiée. Cette opération devra passer néanmoins par des études réglementaires préalables, estimées à environ 100 000 euros, et à phaser sur 2026 et 2027.

Lancement d'une étude sur l'Écologie Industrielle et Territoriale

Le territoire Lens-Hénin s'est engagé en 2024 dans une étude de préfiguration à l'Écologie Industrielle Territoriale. La détection de synergies entre industriels instaure un enjeu d'attractivité et de pérennisation d'implantation stratégique pour le territoire. Un bureau d'études a été mandaté pour accompagner le TI Lens-Hénin dans cette démarche et apporter une expertise juridique, technique et financière. Plusieurs réunions de suivi (avancement mensuel, COTECH, COPIL) sont instaurées pour évaluer l'efficacité et la pertinence de l'étude.



ACCUEILLIR LES ENTREPRISES AVEC UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE

Hôtel d'entreprises

5 cellules d'activités sur 6 sont aujourd'hui en activité.

Pépinière d'entreprises

Au niveau des bureaux :

L'année 2025 a été propice à la location des bureaux en pépinière puisque l'ensemble est occupé.

La pépinière évolue aujourd'hui dans son rôle de soutien et d'accompagnement des entreprises locataires pour accompagner le développement et l'envol sur un horizon de 4 années.

Au niveau des ateliers :

Terrasses du Métaphone :

Les entreprises présentes : API Restauration, Absystech et l'ERBM

L'arrivée de MBM est envisagée début 2027 dans le cadre de son déménagement.

Ateliers relais des Hauts-de-France 1 et 2 :

HDF 1 : la totalité des ateliers relais est en fonctionnement.

HDF 2 : L'entreprise Lefranc est toujours présente. La Cahute Fermière est définitivement fermée, sa remise en location est à l'étude pour 2026.

Lancement d'une étude sur

l'Écologie Industrielle et Territoriale

Le territoire Lens-Hénin s'est engagé en 2024 dans une étude de préfiguration à l'Écologie Industrielle Territoriale. La détection de synergies entre industriels instaure un enjeu d'attractivité et de pérennisation d'implantation stratégique pour le territoire. Un bureau d'études a été mandaté pour accompagner le TI Lens-Hénin dans cette démarche et apporter une expertise juridique, technique et financière. Plusieurs réunions de suivi (avancement mensuel, COTECH, COPIL) sont instaurées pour évaluer l'efficacité et la pertinence de l'étude.





ANIMER LE TISSU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'Agglomération Hénin Carvin a organisé plusieurs événements en lien avec le monde économique de son territoire en 2025 :

- **1 after-work sur le thème de la mobilité**, en lien avec la gratuité des transports en commun sur le bassin Béthune-Lens-Hénin, et pour présenter l'offre de mobilité à destination des entreprises.
- **2 comités de zones d'activités sur le thème de l'Écologie Industrielle et Territoriale.**

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite **des rencontres entreprises** par blocs de zones d'activités « comités de parcs » en lien avec l'étude sur l'EIT
- Poursuite des **after-works**

« L'Agglo maintient une politique de développement économique axée sur l'accompagnement des entreprises à la fois dans leurs projets d'implantation, mais aussi dans leurs investissements et leurs recrutements. Face à la raréfaction du foncier, l'Agglo mise désormais sur la capacité à mettre en réseau et développer les partenariats pour maintenir l'attractivité de son territoire, tout en accordant une attention de plus en plus forte aux projets à valeur ajoutée et engagés dans les efforts environnementaux. »

DYNAMISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DU TERRITOIRE

SOUTENIR LES ENTREPRISES AVEC LES AIDES COUP D'POUCE

Pour 2025, ce sont **14 dossiers TPE PME** qui ont été instruits, pour un total de subvention de **223 226 euros**. Ces dossiers sont instruits par la CCI Artois.

- **11 dossiers « Coup d'pouce » investissement immobilier commercial** ont été instruits, pour un total de **subvention de 69 588 euros**.
- **19 dossiers « Coup d'pouce » investissements productifs commerce-artisanat** ont été instruits pour un total de **subvention de 189 520 euros**.

Depuis 2019, année de création des aides, ce sont 259 instructions pour 2 082 000 d'euros d'aides.



« Depuis la définition de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce en 2018, la CAHC s'est engagée activement en faveur des artisans et commerçants du territoire, pour contribuer de manière efficace à la vitalité de nos communes, notamment à travers le dispositif « Coup d'Pouce ».

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE COMMERCE ET ARTISANAT

La stratégie commerce et artisanat de l'agglomération, votée en juin 2022, poursuit sa déclinaison opérationnelle.

Ont été lancés en 2022, et reconduits depuis :

- **Appel à projets animation commerciale :** destiné à accompagner financièrement les associations de commerçants dans la mise en place d'actions de soutien au commerce et à l'artisanat local, en lien avec les objectifs du PTE.
- **Appel à projets création de tiers-lieux à vocation économique :** destiné à faire émerger des structures hybrides propices au développement et à l'accompagnement de projets d'entreprises
- **Le déploiement, dans le cadre d'une convention passée avec la CMA, de sessions de formations et d'accompagnements individuels à destination des artisans sur les enjeux de transition numérique et écologique**

A été lancé en octobre 2024 sur la base d'un volontariat expérimental, un service commun de Manager de Commerce Mutualisé. Il a permis à 4 communes dites « intermédiaires » du territoire de se doter d'une expertise partielle dans la dynamique commerçante communale.

Un Manager a ainsi été recruté par la CAHC, et financé par les communes, pour travailler à l'échelon local sur 3 thématiques prédéfinies :

- **La vacance commerciale**
- **La dynamique des marchés de plein vent**
- **La structuration des associations de commerçants**

Les communes ciblées sont Leforest, Montigny-en-Gohelle, Rouvroy, et Noyelles-Godault.

DIVERSIFIER L'OFFRE COMMERCIALE DU 9-9BIS

Un AMI a été lancé pour identifier et sélectionner un exploitant pour le bar du Métaphone, dans une logique de dynamisation du site. La coopérative 9-9bar by la Drache a ainsi été retenue pour développer un lieu de vie pendant et en dehors des jours de concerts. Une convention de mise à disposition a été établie pour une durée de 3 ans dans le respect du cahier des charges de l'AMI. Le bilan de l'année 1 d'exploitation pleine est en cours de programmation mais semble positif.

Une étude de potentiel marchand a été également lancée sur le site du 9-9 bis dans la perspective d'implantation, à terme, d'un restaurant de site.

PERSPECTIVES 2026

- Prolongation du service commun Manager de Commerce Mutualisé pour une année 3
- Réflexions transversales à mener sur l'intégration d'une démarche RSO sur le volet économique
- Poursuite des dispositifs actuels d'appels à projets tiers-lieux et animation commerciale.
- Poursuite des dispositifs d'aides économiques aux entreprises
- Réflexion autour du sujet des foncières économiques

« En lien étroit avec les communes, la CAHC a expérimenté en 2024 un nouveau service commun à travers la création d'un poste de Manager du Commerce Mutualisé, pour une déclinaison au plus près du terrain de la stratégie commerce du territoire.

En 2025, ce service commun a contribué à la création de l'association des commerçants et artisans de Noyelles-Godault, à la création du marché du samedi matin de Rouvroy, tout en maintenant l'accompagnement des commerçants et porteurs de projet des 4 communes. ».



SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2025, la CAHC a poursuivi le déploiement de sa stratégie en faveur de l'ESS à travers des actions de sensibilisation, d'animation territoriale, d'accompagnement de porteurs de projet et de soutien aux coopérations territoriales.

Ces actions contribuent au développement d'activités à utilité sociale, d'emplois non délocalisables et d'une dynamique collective au service des transitions du territoire.



AGGLO HÉNIN-CARVIN

Le mois de l'économie sociale et solidaire
www.agglo-ess.org

DU 3 AU 29 NOVEMBRE 2025
GRATUIT SUR INSCRIPTION

 CAMPS DE L'INNOVATION "LE FUTUR 9-9BIS" RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS DU TERRITOIRE 13 NOV. 9h-16h30 9-9bis à Oignies	 ESS TOUR PORTES OUVERTES : ENTREPRISES / ASSOS + FORUM ESS DU 3 AU 29 NOV. Infos lieux/dates scannez le QR-code	 RÉDUCTION DES DÉCHETS SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS STANDS : ESS ATELIERS / DONNERIE 23 NOV. 14h-17h30 26 NOV. 9h30-16h Aquaterra à Hénin-Beaumont	 FORUM PIAC CONFÉRENCE "FINANCEMENTS & ESS" STANDS : ENTREPRISES / ASSOS 27 NOV. 14h-18h PIAC à Carvin
---	---	---	---

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT ESS !

INSCRIVEZ-VOUS → 

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR www.agglo-henincarvin.fr

INFOS : Sarah Dupont 03 21 08 08 08 | sarah.dupont@agglo-henincarvin.fr

SENSIBILISER À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2025, on dénombre :

- **1 action de sensibilisation à l'ESS** au lycée Senez avec 25 élèves mobilisés.
- **1 camp de l'innovation** avec Dreamakers au 9-9bis, 46 jeunes sensibilisés.

FAIRE VIVRE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le mois de l'ESS

En chiffres

11 portes ouvertes par 11 structures

143 visiteurs aux portes ouvertes

1 forum ESS à la PIAC

1 conférence

4 intervenants

12 stands

30 participants sur la demi-journée

5 acteurs ESS présents sur la Grande Ferme des îles

3 ateliers d'idéation réalisés avec la fondation territoriale des lumières sur Libercourt, 5 participants

1 projet financé



Petits déjeuners thématiques

13 mars 2025 • La mobilité solidaire

Garage Solidaire de Courrières

Présentation d'acteurs mobilité, enjeux d'inclusion et solutions locales. Garage solidaire et le groupe mobilité du PTCE (EMA, Mickysvelos, Tadao, Artois mobilité...)

27 mai 2025 • L'insertion professionnelle des jeunes

Mission Locale d'Hénin-Beaumont

Focus sur les partenariats ESS / jeunesse, témoignages et besoins du territoire. Présentation des outils de la fondation des possibles

24 juin 2025 • Préparation collective du Mois de l'ESS

9-9Bar (SCOP) de Oignies

Co-construction du programme via Wooclap, priorités territoriales et mobilisation des acteurs.

14 octobre 2025 • L'alimentation durable

DIE Maraîchage à Drocourt

Développement de filières locales, place de l'insertion, perspectives ESS dans l'alimentation durable. Présentation synthétique du PAT par la CAHC.

En chiffres

25 participants en moyenne

4 rencontres

4 lieux visités

4 thématiques

L'appel à projets « Parcours ESS »

En chiffres

11 candidatures

7 lauréats

4 journées d'accompagnement collectifs

2 demi-journées de suivi de projet collectives

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ACTEURS DE L'ESS

En 2025, la CAHC a participé au fonctionnement du GPI Pas-de-Calais actif qui œuvre dans l'appui et le financement des structures de l'ESS employeuses à hauteur de 10 000 €. Le PTCE bénéficie d'une subvention de fonctionnement de 25 000 € pour avancer sur les thématiques de la mobilité durable, l'alimentation durable, la participation citoyenne et l'économie circulaire. L'association Emergence 62 qui est reconnue pour son travail et son expertise dans l'ESS par la Région Hauts-de-France est également financée pour sa caravane connectée au travers de l'appel à projet politique de la ville.

« Les petits déjeuners ESS sont devenus des rendez-vous incontournables pour rencontrer d'autres acteurs du territoire et faire émerger de nouvelles coopérations. »

En chiffres

35 000 € de financement total aux acteurs ESS

4 demandes de subventions « Coup d'pouce ESS »

10 000 € 9.9Bar à Oignies

10 000 € Batiment réemploi à Rouvroy

+ 150 000 € de subvention d'immobilier ESS et

80 000 € d'avance remboursable



30 000€
de subventions
« Coup d'pouce »

150 000€
de subvention
d'aide à l'immobilier

80 000€
en avance
remboursable



260 000 €
mobilisés au total



PERSPECTIVES 2026

- **Sensibilisation ESS** : Consolider les actions existantes et tester l'incubation de projet avec la fondation territoriale des lumières à l'échelle de la CAHC
- **Animation ESS** : 4 petits déjeuners thématiques, et l'animation du mois de l'ESS
- **Parcours ESS** : 1 appel à projet Parcours ESS en 2026
- **Financements ESS** : Il est prévu la continuité des financements pour le PTCE, Pas de Calais Actif, ... et des structures qui développent des projets par l'aide à l'investissement Coup de Pouce ESS, un budget de 30 000 € est dédié.
- **Réflexion** sur une aide ESS complémentaire pour les projets innovants socialement issus du Parcours ESS

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

La CAHC mène une politique volontariste en matière d'emploi et de formation professionnelle. Elle accompagne de multiples opérateurs de l'emploi et de l'insertion qui agissent sur le territoire en faveur de ses habitants. En qualité de territoire inclusif, elle facilite l'intégration sociale et professionnelle de tous et à tous les âges de la vie, pour rapprocher de l'emploi les publics qui en sont aujourd'hui éloignés, grâce par exemple au recours à la clause sociale dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier et dans les marchés publics communautaires, à la mise en œuvre de nombreuses actions de découvertes des métiers porteurs ou encore l'accompagnement des entreprises dans leurs recrutements.

FAITS MARQUANTS EN 2025 :

Lancement d'une étude Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale à l'échelle du bassin d'emploi, sur les filières industrie et Bâtiment Travaux Publics.

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin propose une offre de services à destination des entreprises à chaque étape de leur vie.

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et dans un contexte de tensions sur le marché de l'emploi et des difficultés à recruter, les deux collectivités ont engagé en 2025 avec le cabinet d'étude Katalyse une étude de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale dans les secteurs du BTP et de l'industrie pour mieux identifier les compétences des demandeurs d'emploi, les besoins des entreprises, d'en mesurer les écarts et de mettre en œuvre des actions correctives.

D'une durée de huit mois, la restitution de l'étude par le cabinet Katalyse et la proposition d'un plan d'actions est programmé pour la fin du premier semestre 2026.

Le renouvellement des subventions 2025 aux opérateurs de l'emploi et de l'insertion :

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin développe une politique en faveur de l'insertion professionnelle sur le territoire. Cette politique se traduit concrètement par un soutien financier aux opérateurs de l'accompagnement.

En 2025, la CAHC a accordé aux opérateurs de l'emploi et de l'insertion les subventions suivantes :

- **338 898 €** Mission Locale
- **203 000 €** MEI (Maison de l'emploi et de l'insertion Lens-Liévin Hénin-Carvin)
- **10 000 €** Ecole de la deuxième chance
- **25 000 €** Unis-cité
- **25 000 €** Initiative Gohelle
- **5 000 €** Réseau Entreprendre
- **8 000 €** Germinal

10,6 %
Taux de
chômage



12 130
demandeurs d'emploi
catégorie A,B,C
en décembre 2025



2 762
jeunes
accompagnés

**LA MISSION
LOCALE**

1 075
jeunes inscrits
en Mission locale



Financement des opérateurs de la création d'activité

La CAHC mène une politique de développement économique volontariste pour accompagner les entreprises de son territoire en création ou en développement. Cette politique se traduit notamment par des dispositifs de soutien financier direct ou indirect (via des réseaux d'accompagnement), ou par le déploiement d'un parcours résidentiel d'accueil des entreprises.

En 2025, la CAHC a poursuivi son accompagnement auprès des 3 opérateurs dans le cadre de la charte d'engagement SRDEII signée avec la Région jusqu'en 2028. Au cours de l'année 2025 :

- **107 porteurs de projets** accompagnés
- **55 créations d'activités et reprises d'entreprises** avec 136 personnes à l'emploi sur le territoire communautaire, avec un accompagnement des structures Initiative Gohelle, Germinal, Réseau Entreprendre.

Accompagnement de l'antenne communautaire Unis-Cité

L'agglomération accueille sur son territoire une antenne d'Unis-cité, qui organise et promeut le dispositif Service Civique des jeunes en France. L'association permet aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, de s'engager à temps plein, et en équipe, durant huit mois, sur des missions d'intérêt général répondant à des besoins sociaux.

En 2025-2026, 24 jeunes ont été mobilisés sur trois grands axes de solidarité :

- **Solidarité Séniors :** visites hebdomadaires auprès de personnes âgées isolées afin de favoriser l'inclusion.
- **Jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité :** Sensibilisation aux droits, promotion de l'égalité et de la citoyenneté
- **Re'pairs Santé :** ateliers de prévention santé entre jeunes (addictions, santé mentale, harcèlement, etc.).

Profils des jeunes engagés :

- 71 %** de NEETs
(ni en emploi, ni en formation, ni en études)
- 45 %** en Contrat Engagement Jeune (CEJ)
- 40 %** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville
- 24 %** sont mineurs
- 32 %** ont un niveau infra Bac
- 56 %** un Bac à Bac+2
- 12 %** un niveau Bac+3 et plus.

« La CAHC coordonne les acteurs de l'emploi et de l'insertion qui interviennent sur son territoire, pour donner un maximum de chances aux habitants du territoire de trouver un emploi. Avec la fusion des deux PLIE(S) d'Hénin-Carvin et de Lens-Liévin, la Maison de l'Emploi avec la Mission Locale de Lens-Liévin, l'application de la loi Plein Emploi, le renforcement de partenariats des acteurs de l'emploi et de l'insertion à l'échelle du Bassin constitue une force au service des implantations de nouvelles entreprises et l'accompagnement des entreprises dans leurs recrutements. »



Un partenariat engagé avec l'École de la Deuxième Chance E2C

Une nouvelle action avec l'École de la Deuxième Chance de l'Artois a été mise en œuvre en 2025.

Créée en 1996, l'École de la Deuxième Chance « E2C » de l'Artois a pour objet de lutter contre le décrochage et mettre en place des parcours d'accompagnement visant l'insertion professionnelle durable d'un public sorti du système éducatif sans qualification, sans emploi.

La pédagogie de E2C se veut innovante et en complémentarité des dispositifs traditionnels. Elle s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- **L'alternance** (temps partagé école/entreprise)
- **Un accompagnement individualisé et permanent des élèves**
- **Un partenariat en amont avec les entreprises et les organismes de formation qualifiante**

Pendant toute la durée de sa scolarité, le jeune est rémunéré au titre de la formation professionnelle :

27 jeunes de la CAHC inscrits en Mission Locale, ont intégré un parcours hors les murs lors des deux dernières sessions)

A l'issue de leur parcours, 12 sorties positives ont été enregistrées dont :

- 5 CDD de 6 mois**
- 1 CDD de 2 mois**
- 4 contrats d'apprentissage**
- 1 formation qualifiante**
- 1 service civique**

Animation de la Charte locale de partenariat dans le cadre de l'ERBM avec les acteurs de l'Em- ploi et de l'Insertion du territoire, les bailleurs sociaux, le Conseil Départemental, le Conseil Régional

Initiée par la CAHC dans le cadre de l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier, la charte de partenariat permet de décliner un mode opératoire commun reproductible à chaque opération intégrée de rénovations des cités minières de la CAHC. Elle permet de créer des actions coordonnées et de capitaliser les heures d'insertion.

Les taux de recours à la clause sociale sont très positifs :

- **239 933 heures d'insertion** réalisées sur l'ensemble des cinq cités minières de la CAHC retenues, avec un recours massif auprès des ateliers chantiers d'insertion (73%) depuis le démarrage des rénovations des cités.
- **633 personnes résidant sur la CAHC ont bénéficié d'un contrat**



PERSPECTIVES 2026

- *Participation de la CAHC dans le premier cercle du Réseau local pour l'Emploi dans le cadre de la loi Plein emploi*
- *Elaboration d'un Plan d'Action suite à la restitution de l'étude Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale à l'échelle du bassin d'emploi, sur les filières Industrie et Bâtiment Travaux publics*
- *Signature de la convention avec la Région Hauts-de-France au regard de la Plateforme territoriale Proch'emploi*



AU SERVICE DU CADRE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Au cours de l'année, la Direction Aménagement et Habitat a poursuivi la mise en œuvre des grandes orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des opérations structurantes de renouvellement urbain. Son action vise à améliorer durablement le cadre de vie des habitants, accompagner les transitions environnementales, favoriser l'accès au logement pour tous et renforcer l'attractivité du territoire.

DÉPLOYER UNE POLITIQUE DE L'HABITAT ADAPTÉE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Le Programme Local de l'Habitat constitue la feuille de route de la politique communautaire en matière de logement. Il poursuit plusieurs objectifs complémentaires.

AMÉLIORER LE PARC DE LOGEMENTS EXISTANT

Dans un territoire marqué par un parc ancien, la priorité est donnée à la rénovation des logements afin d'améliorer leur qualité, leur performance énergétique et les conditions de vie des habitants.

La Communauté d'Agglomération mobilise plusieurs leviers d'intervention :

- **La lutte contre l'habitat indigne**
- **La rénovation énergétique, l'adaptation et la remise en décence des logements**
- **L'accompagnement des propriétaires grâce au Guichet Unique de l'Habitat**
- **La poursuite du programme Renouveau du Bassin Minier.**

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ÉQUILIBRÉE

L'Agglo accompagne les communes afin de produire une offre de logements diversifiée répondant aux besoins des ménages tout au long de leur parcours résidentiel.

Cette stratégie repose notamment sur :

- **Le soutien à la production de logements sociaux**
- **Le développement de logements adaptés aux publics spécifiques**
- **la diversification des dispositifs d'aide au logement.**



CONSTRUIRE UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

Face aux enjeux de sobriété foncière, l'Agglo privilégie le renouvellement urbain et la reconversion des friches afin de limiter l'étalement urbain et préserver les espaces naturels et agricoles.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES HABITANTS

La politique de l'habitat intègre les enjeux liés au vieillissement, à la perte d'autonomie et à l'accompagnement des publics spécifiques.

L'année a notamment été marquée par l'ouverture de l'aire permanente d'accueil des gens du voyage de Rouvroy ainsi que par la poursuite des projets d'habitat inclusif et intergénérationnel.

RENFORCER LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES DE L'HABITAT

La mise en œuvre du PLH s'est poursuivie avec le lancement de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) ainsi que de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, outils essentiels de pilotage et d'évaluation des politiques publiques.

Principaux faits marquants en 2025 :

- **Mise en service du Guichet Unique de l'Habitat**
- **Lancement des travaux de l'aire permanente d'accueil des gens du Voyage de Rouvroy**
- **Lancement des travaux de la CIL, de la CIA et de l'Observatoire de l'Habitat**
- **Mise en place des conventions triennales avec les principales associations dédiées au logement sur le territoire**
- **Evènement : les premières rencontres de l'habitat regroupant les associations dédiées au logement.**

2025 en chiffres :



993
informations et
conseils apportés
aux habitants
du territoire
par le GUH



553
dépôts de
demande
d'autorisations
de Permis de louer



AGGLO HENIN-CARVIN

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Des experts de l'habitat réunis
pour vous conseiller
simplement et gratuitement

INFOS • CONSEILS • AIDES

FRANCE RÉNOV'
isolation, chauffage,
adaptation au handicap,
aides financières...

ARCHITECTE
aménagement, extension,
déclaration de travaux...
Avec le CAUE
du Pas-de-Calais

JURISTE
relations propriétaire-
locataire, habitat dégradé,
achat immobilier...
Avec l'ADIL
Nord Pas-de-Calais

Prenez rendez-vous en ligne sur www.agglo-henincarvin.fr

TRANSFORMER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT DES CITÉS MINIÈRES

Concernant l'ANRU, les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies en 2025 en vue d'une mise en chantier en 2026 de la première tranche. La concertation avec les habitants reste un axe fort du programme grâce à l'ouverture de la Maison des Projets, lieu d'information, d'échange et d'accompagnement des riverains.

Principal fait marquant en 2025

- **Ouverture de la Maison des projets**

2025 en chiffres :

60%

des logements bénéficiant d'une réhabilitation ERBM livrés

+ de

11M€

d'aides aux logements pour les bailleurs engagés dans l'ERBM dont la moitié a été versée fin 2025.

PRÉPARER L'ATTRACTIVITÉ DE DEMAIN

Au-delà des politiques de l'habitat, le Pôle accompagne les grands projets de développement du territoire.

Les opérations d'aménagement des espaces publics se poursuivent afin de renforcer l'attractivité des centralités et de favoriser le développement du commerce de proximité.

Sur le site du 9-9 bis, l'année a été marquée par l'ouverture du 9-9 Bar et le lancement des travaux de restauration du chevalement, contribuant à la valorisation du patrimoine minier inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Principaux faits marquants en 2025 :

- **Poursuite des aménagements des espaces publics**
- **Ouverture du 9-9 Bar**
- **Lancement de la restauration du chevalement**





COHÉSION SOCIALE, URBAINE ET DU CITOYEN

COHÉSION SOCIALE

2025 en chiffres :

23

projets associatifs accompagnés par l'agglomération dans le cadre de l'Appel à Projet Cohésion Social

pour un total de **subventions attribuées de 58 750€**.

L'agglomération a accompagné plusieurs associations portées sur la solidarité, l'accès au sport ou à la culture, la citoyenneté, l'alimentation, la médiation sociale, la santé, le numérique, etc.

105

dossiers de demande de subventions déposés dans le cadre du Contrat de Ville dont **13 soutenus financièrement par la CAHC** autour des thématiques

de l'accès à la culture pour les habitants des quartiers prioritaires, la santé mentale, l'insertion professionnelle, la médiation sociale, l'auto-réhabilitation accompagnée, la culture scientifique et technique, l'inclusion numérique et la prévention en santé.

760 656 €

de subventions Politique de la Ville mobilisés sur le territoire communautaire par l'Etat et 106 642€ par la CAHC pour les quartiers prioritaires dans le cadre de la programmation 2025.

+ de 80

partenaires différents rassemblés par l'Agglo lors de réunions de groupes de travail du Contrat de Ville afin d'assurer le suivi de la Politique de la Ville sur le territoire et le déploiement du nouveau Contrat de Ville

« **Engagements Quartiers 2030** ».

FAITS MARQUANTS

- **Réflexion sur la mise en place d'un Réseau Communautaire d'Action Sociale** (RCAS) rassemblant les CCAS des communes de la CAHC, afin de décliner la stratégie d'action sociale communautaire faisant suite à l'Analyse des Besoins Sociaux
- **Rédaction d'un avenant à la convention-socle sur l'utilisation de l'abattement de la TFPB** actualisant les montants pour la période 2025-2030
- **Déploiement du nouveau Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »** au sein des quartiers prioritaires de la CAHC
- **Signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG)** avec la CAF et les communes de l'agglomération
- **Mise en place de temps d'échanges dédiés à l'abattement TFPB** avec la CAHC, les délégués du Préfet, les communes et les bailleurs sociaux.



PERSPECTIVES 2026

- *Signature d'un protocole de coopération territoriale avec le Département du Pas-de-Calais ;*
- *Renforcement du service Cohésion Sociale avec l'arrivée d'un chargé de mission Action Sociale et Politique de la Ville et le rattachement des chargés de mission Sport et Santé ;*
- *Démarrage des travaux sur l'évaluation du Contrat de Ville à mi-parcours ;*
- *Formalisation et mise en place opérationnelle du Réseau Communautaire d'Action Sociale (RCAS) rassemblant les CCAS des communes.*

DROIT ET PRÉVENTION



FAITS MARQUANTS

- **Déclinaison du plan d'actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)** sur trois thématiques : la prévention de la délinquance des jeunes et la tranquillité publique, la lutte contre la radicalisation, la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales et la lutte contre les discriminations
- **Déploiement de l'équipe mobile de prévention spécialisée** (composée de quatre éducateurs) dans plusieurs quartiers prioritaires de la CAHC, portée par l'association Rencontres et Loisirs et en lien avec les communes concernées, l'Etat et les bailleurs sociaux
- **Accompagnement du tissu associatif local** dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales
- **Participation aux instances de concertation et aux « cellules de veille » communales**
- **Orientation de jeunes dans le cadre de leur réparation pénale**, suite à la convention signée avec l'Association Départementale Actions Educatives en 2013
- **Elaboration d'un questionnaire à destination des membres du CISPD** pour renforcer notre action sur la formation et l'inter-connaissance des acteurs locaux de sécurité et de prévention de la délinquance
- **Mise en place d'un programme d'interventions en lien avec les acteurs de la sécurité ou de la justice** (Tribunaux Judiciaires, justice restaurative, DDFE, etc.) afin de mieux faire connaître l'action de chacun sur le territoire
- **Renforcement du soutien financier au CIDFF du Pas-de-Calais** (notamment pour ses actions en faveur des femmes victimes de violences conjugales et auprès des enfants témoins ou victimes de violences intrafamiliales)
- **Intervention de la Police Scientifique**, en lien avec la Police Nationale, auprès des polices municipales et gardes champêtres de la CAHC

2025 en chiffres :

45 400 €

alloués à la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales ou à l'aide aux victimes

55 000 €

alloués à l'association Rencontres et Loisirs pour la mise en place d'une équipe mobile de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de Hénin-Beaumont, Montigny-en-Gohelle, Evin-Malmaison et Rouvroy (par convention pluriannuelle)

521

jeunes touchés par l'Equipe Mobile de Prévention

+ Réunions de groupes de travail dans le cadre du Conseil Intercommunal et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la CAHC.

Soutien aux associations locales

dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

23 400 €

CIDFF

Subvention allouée pour la mise en place de **permanences juridiques et psychologiques** (auprès des femmes victimes de violences mais aussi des enfants, victimes ou témoins), pour la réalisation d'**actions de lutte contre les discriminations** auprès des élèves de l'agglomération ainsi que **le déploiement du van « En voiture Nina et Simone ! »**

11 000 €

Accueil 9 de cœur

Pour l'animation du **réseau Systemia agissant contre les violences intrafamiliales** et la mise en place de séances de **thérapie familiale** sur la CAHC

7 000 €

SOLFA

Alloués pour **l'écoute, l'accompagnement et l'hébergement** de femmes victimes de violences conjugales

4 000 €

France Victimes 62

Pour la mise en place de **permanences juridiques ou psychologiques** pour les victimes (quel que soit le domaine)



PERSPECTIVES 2026

- *Elaboration d'un observatoire de la délinquance sur le territoire de la CAHC, en lien avec le SIG de l'agglomération et les données du Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI)*
- *Poursuite des travaux du CISPD (groupes de travail, planning d'interventions avec les acteurs locaux, ...)*

SPORT



2025 en chiffres :

208 680 €

attribués dans le cadre du dispositif Pass'Sport en 2025 soit 6 956 Pass, avec la répartition suivante : 2 483 pour les filles et 4 473 pour les garçons.

172 567 €

attribués aux huit clubs partenaires conventionnés avec l'agglomération par le biais de conventions d'objectifs et de moyens :

Le club de gymnastique d'Hénin-Beaumont, le Cercle d'Escrime d'Hénin-Beaumont, le Football Club féminin d'Hénin-Beaumont, le club Access Escalade de Rouvroy, l'Etoile athlétisme de Oignies, le club de tennis de table de Leforest, le club de Basket de Courcelles Dourges, le club de tennis de table carvinois. Ces clubs développent une pratique sportive pour tous les habitants de l'agglomération autour des trois axes préconisés par le projet communautaire de territoire écologique : le sport santé, le sport à l'école et le sport handicap, plus de **3 000 heures d'interventions d'éducateurs sportifs diplômés** sont ainsi financées par l'Agglo.

48 530 €

attribués à l'association héninoise Coach Sport Santé dans le cadre de l'appel à projet visant à développer des animations annuelles, mensuelles et hebdomadaires de sport nature, sport bien-être, sport santé sur le Parc des Îles.

470 623 €

ont été attribués aux communes dans le cadre d'un fonds de concours fonctionnement et transport en direction de l'apprentissage de la natation pour les jeunes scolaires du territoire.

52 500 €

attribués à 28 clubs sportifs dans le cadre de l'appel à projets pour le développement sur le territoire d'une politique sportive pour tous

FAITS MARQUANTS

- **Ouverture du centre nautique de Leforest**, clôturant ainsi le cycle de construction et de rénovation de l'ensemble des piscines du territoire engagé par l'agglomération suite à la délibération du 17 décembre 2014 portant sur la mise en œuvre d'une politique communautaire concertée autour des piscines et actant du principe de l'attribution de fonds de concours aux communes ayant un équipement nautique et ce dès 2015, afin de les accompagner dans le cadre d'une politique communautaire en faveur de l'apprentissage de la natation.
- **Création d'un stade de skate et de roller sur le Parc des îles**
- **Réalisation sur le Parc des îles d'une carrière de dressage et de saut d'obstacles** devant permettre la pratique individuelle de l'équitation à l'année pour les cavaliers du secteur ainsi que l'organisation de concours hippiques

PERSPECTIVES 2026

- Concrétisation de la réflexion engagée avec l'UFOLEP en lien avec le service santé communautaire afin de poursuivre le travail permettant d'identifier les freins à la pratique sportive sur le territoire.

SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin a connu en 2025 sa première année pleine de mise en œuvre depuis sa signature. Le présent rapport dresse le bilan des actions conduites sur cette période, à partir de l'évaluation transmise par les pilotes d'action, et présente les perspectives retenues pour la poursuite du programme.

BILAN DES ACTIONS DU CLS

En chiffres :

21 actions

recensées au titre de 2025 :

13 en cours de déploiement, 8 finalisées

Répartition par axe thématique



Niveau d'atteinte des objectifs

- Objectifs pleinement atteints : 8 actions
- Objectifs partiellement atteints : 3 actions

ACTIONS MENÉES PAR GRAND AXE THÉMATIQUE

Prévention et promotion de la santé

Promotion de la CPTS auprès des professionnels du territoire

- Modalités : mailing, présence renforcée sur les réseaux sociaux
- Résultat : objectif de notoriété partiellement atteint

Création de forums pour identifier les acteurs ressources et faciliter l'accès aux dépistages

- Partenaires : CPAM, ARS (co-financement)
- Statut : en cours

Remise en place d'une équipe de médiateurs santé en interne (2 à 3 postes ARMS)

- Partenaires : ARS, État (financement)
- Avancement : groupe de travail dédié, retour d'expérience d'autres territoires, réunions de suivi avec l'ARS, note de décision produite pour engager les recrutements
- Statut : en cours

Soutien à la pair-aidance

- Partenaire : association Entr'aidants
- Public touché : 100 aidants, satisfaits
- Statut : finalisé - objectifs atteints

Promotion du catalogue d'ouvrages consacré à la santé

- Partenaire : réseau des médiathèques du territoire
- Statut : finalisé - objectifs partiellement atteints

4 actions autour de l'activité physique (accompagnement des publics éloignés, offres innovantes pour publics sédentaires dont personnes âgées, réseau Maison Sport Santé, déploiement des séances APA)

- Partenaire : UFOLEP
- Public touché : 1 240 personnes
- Statut : finalisées - objectifs atteints, satisfaction jugée satisfaisante

2 actions de santé environnementale : sensibilisation à la lecture des étiquettes et à l'alimentation saine ; qualité de l'air et perturbateurs endocriniens

- Partenaire : Mutualité Française
- Public touché : 168 personnes, 94 % de satisfaction (59,8 % ont beaucoup appris, 78,7 % comptent appliquer les conseils)
- Statut : objectifs atteints

Campagne de sensibilisation aux problématiques addictives, adaptée aux différentes tranches d'âge

- Partenaire : association Le Sagittaire
- Statut : en cours - objectifs partiellement atteints

L'Association ENTR'AIDANTS
Être aidant, être aimant...

Café ENTR'AIDANTS

**PILULE MAGIQUE OU CHIMIE COMPLEXE ?
LES MÉDICAMENTS EN ACTION**

JEUDI 30 JANVIER 2025
de 14H à 17H
Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
Salle du Conseil, 242 Bd Schweitzer à Hénin-Beaumont

Intervenants :

- Justine Peters - Docteur en chimie médicamenteuse
- Dimitri Graff - Psychologue
- Jean-Pierre Jereczek - Médecin gériatologue retraité
- Muriel Pennequin - Médecin gériatre

Réservation (Tél/SMS) 06 04 55 54 55 / 06 83 08 29 64
△ Nombre de places limité

CRS - Centre de Recherche en Santé - Hénin-Beaumont

Prévention et promotion de la santé

Renforcement du lien entre le CLS et le Projet Alimentaire Territorial

- Partenaires : Mutualité Française, associations locales
- Attention particulière portée aux femmes enceintes (réflexion sur les ordonnances vertes)
- Statut : en cours

Formations et activités pour encourager les modes de transport actifs et respectueux de l'environnement

- Partenaire : UFOLEP
- Statut : convention en cours

Approche populationnelle

Renforcement du lien entre le CLS et le Projet Alimentaire Territorial

- Partenaires : Mutualité Française, associations locales
- Attention particulière portée aux femmes enceintes (réflexion sur les ordonnances vertes)
- Statut : en cours

Formations et activités pour encourager les modes de transport actifs et respectueux de l'environnement

- Partenaire : UFOLEP
- Statut : convention en cours

PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a confirmé le dynamisme du service Lecture et la montée en puissance de la refonte du RCM. Elle a permis de maintenir les actions récurrentes du réseau, tout en préparant les évolutions qui seront visibles en 2026.

Les priorités 2026 seront notamment :

- *Poursuite de la mise en œuvre des actions du CLS, notamment le travail avec la Mutualité Française sur la thématique des 1000 premiers jours.*
- *Organisation d'un forum santé sur le parcours de soins avec la poursuite du travail sur la démographie médicale.*
- *Finalisation du travail sur les médiateurs santé, avec recrutement à démarrer au vu des besoins du territoire.*
- *Approfondissement de la collaboration avec le service Lecture publique de la CAHC pour des actions en médiathèques.*
- *Pérennisation de la collecte de sang directement sur le site de la CAHC.*
- *Consolidation des partenariats par de nouvelles conventions pluriannuelles, notamment avec Le Sagittaire et l'APF.*
- *Mise en place des ordonnances vertes avec une plus grande collaboration avec le PAT.*
- *Créer une nouvelle dynamique autour des thématiques Sport Santé.*
- *Réfléchir à un appel à projets Santé.*
- *Créer une meilleure dynamique d'actions avec les hôpitaux du territoire.*
- *Présenter la politique santé environnementale du territoire avec l'ARS.*
- *Créer une offre de formation commune concernant les addictions avec la CALL et le CLSM.*
- *Travailler avec l'Institut Pasteur concernant les bilans de prévention santé.*
- *Redynamiser le programme Vivons en Forme de l'association FLVS.*
- *Organiser la suite des groupes de travail.*
- *Réfléchir à la mise en place d'un village santé des Femmes en lien avec l'ERBM.*

Cette première année de mise en œuvre du CLS de la CAHC témoigne d'une dynamique d'action déjà installée sur le territoire, portée par un nombre croissant de partenaires, et d'un travail partenarial et institutionnel dense.

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

L'année 2025 a été une année de préparation active pour le Réseau Communautaire des Médiathèques. Après les premières étapes engagées en 2024, le service Lecture a poursuivi la refonte du RCM avec un objectif clair : rendre le réseau plus lisible, plus coopératif et plus utile aux habitants.

Cette année a permis de préparer plusieurs évolutions importantes : la réinformatisation prévue en 2026, le choix des prestataires, le travail autour d'une politique documentaire concertée, la journée plénière consacrée aux collections, le développement du Facile à lire, les formations autour de l'illettrisme et la préparation des malles numériques. Ces chantiers s'inscrivent dans les priorités du Contrat Territoire Lecture et du Projet de Territoire Écologique de la CAHC : accès à la culture, inclusion sociale, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, réussite éducative, accompagnement des usages numériques et services publics de proximité.

COLLECTIONS, PUBLICS ET RESSOURCES : UN RÉSEAU TRÈS UTILISÉ

Le RCM regroupe aujourd'hui 13 médiathèques, au service d'environ 127 000 habitants. Il s'appuie sur 13 responsables d'équipement et environ 80 agents mobilisés dans les communes du territoire.

Les chiffres, ci-contre, montrent que le RCM est déjà un service public culturel très utilisé. L'enjeu de 2025 a été de préparer son évolution pour mieux répondre aux attentes des habitants : accès simplifié aux services, collections mieux partagées, médiathèques plus visibles et outils plus adaptés aux usages actuels.

En matière de collections, le travail engagé prépare une évolution importante : passer progressivement d'achats pensés principalement médiathèque par médiathèque à une approche plus concertée. L'objectif est simple : **mieux acheter ensemble pour mieux répondre aux besoins des habitants**, tout en respectant les spécificités de chaque équipement.

Chiffres clés :

478 684

documents disponibles

35 578

acquisitions annuelles

14 613

lecteurs actifs

510 000

prêts environ

160 000

réservations via la navette

30 000

connexions au portail documentaire environ

14 400

accès aux ressources numériques



L'ACTION CULTURELLE

Le festival Tiot Loupiot

Organisé en partenariat avec l'association **Droit de Cité**, le festival **Tiot Loupiot** reste un temps fort du réseau en direction du jeune public et des familles.

En 2025, le festival a accueilli **4 392 personnes**. Le taux de remplissage approche les 90 %, grâce notamment au travail réalisé par les structures participantes sur les réservations et les rappels auprès des publics.

Cette fréquentation confirme l'intérêt du festival et son rôle dans l'éveil culturel des enfants. Elle montre aussi que les médiathèques sont des lieux adaptés pour faire découvrir le spectacle vivant, les histoires et la lecture dès le plus jeune âge.

Les ateliers Du bout des doigts

Les ateliers Du bout des doigts ont poursuivi leur travail autour de **l'illustration jeunesse et de la création graphique**. Ils permettent aux enfants et aux familles d'entrer dans l'univers du livre autrement : par le dessin, l'image, la rencontre avec des artistes et la pratique.

Les Mots en émoi

La tournée Les Mots en émoi a continué à proposer des formes artistiques accessibles dans les médiathèques du réseau. Ces rendez-vous amènent **la lecture, le récit et le spectacle vivant au plus près des habitants, dans des lieux de culture de proximité**.



INCLUSION ET MÉDIATION : MIEUX ACCUEILLIR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Facile à lire et collections adaptées

En 2025, le travail autour du Facile à lire et des collections adaptées s'est poursuivi. Ces espaces s'adressent aux personnes qui lisent peu, qui rencontrent des difficultés avec l'écrit ou qui ont besoin de documents plus simples à repérer et à utiliser.

Les équipes du RCM ont été accompagnées par des formations dédiées à la médiation du Facile à lire, organisées avec la Médiathèque départementale de prêt. L'enjeu est de **faciliter l'appropriation de ces espaces par les professionnels et de préparer leur développement dans les médiathèques, afin de rendre la lecture plus accessible à tous**.

Lutte contre l'illettrisme

Des sessions de formation et de sensibilisation à la lutte contre l'illettrisme ont également été organisées en 2025, en partenariat avec l'association Mots et Merveilles et en lien avec les politiques de la ville.

Elles ont permis aux professionnels du réseau de mieux comprendre les situations d'illettrisme, d'adapter leur accueil et de mieux réorienter les publics lorsque c'est nécessaire.

Cette démarche répond directement aux objectifs du Contrat Territoire Lecture : aller vers les publics, lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, et rendre les médiathèques plus accessibles aux habitants les plus éloignés de la lecture.

Malles numériques et outils partagés

L'année 2025 a aussi permis de préparer le projet des malles numériques et des outils partagés.

Ce travail est mené avec **le groupe numérique, qui réunit des bibliothécaires issus des différentes médiathèques du réseau**. Avec le service Lecture, ce groupe travaille à la définition des malles, au choix des outils et aux formes de médiation qui pourront être proposées dans les médiathèques.

L'objectif est que ces outils ne soient pas réservés à quelques profils spécialisés. Tous les bibliothécaires doivent pouvoir s'en emparer progressivement, grâce à **des supports simples, des exemples d'animation et des pratiques partagées**. Ces malles permettront aussi aux médiathèques les moins équipées de **proposer de nouveaux services autour du numérique, de l'éducation aux médias, de la robotique ou encore de l'intelligence artificielle**.

REFONTE DU RCM : PRÉPARER LES SERVICES DE DEMAIN

Réinformatisation : préparer la bascule 2026

En 2025, le service Lecture a préparé la réinformatisation du RCM, dont la mise en œuvre est prévue en 2026.

Cette année a notamment permis d'aboutir au **choix définitif des prestataires**, afin de préparer une meilleure qualité de service numérique pour les habitants comme pour les équipes.

Ce chantier doit permettre de proposer un portail plus clair, des services en ligne plus simples, une meilleure visibilité des collections, un accès facilité aux ressources numériques et une inscription plus lisible aux animations.

Pour les équipes, il doit aussi permettre de travailler de manière plus commune, avec des outils partagés et des pratiques mieux harmonisées. C'est notamment le cas du catalogue : mieux décrire les documents dans un catalogue commun permet aux habitants de mieux les trouver et aux médiathèques de fonctionner davantage comme un réseau unique.

Politique documentaire concertée : mieux acheter ensemble

La politique documentaire concertée est l'un des projets majeurs de la refonte du RCM. Elle s'appuie sur un travail déjà engagé par le service Lecture et les médiathèques, notamment autour de collections achetées à l'échelle du réseau grâce au groupe **Poldoc** : emploi, réussite éducative, santé et, plus récemment, collections adaptées.

En 2025, le travail a consisté à mieux comprendre les pratiques actuelles d'acquisition et à identifier les marges de progression. La journée d'étude plénière consacrée à la politique documentaire a ensuite permis de définir collectivement les grandes orientations à prendre dans le cadre de la refonte du RCM.

L'objectif n'est pas d'uniformiser les médiathèques, mais de mieux organiser les achats, de renforcer les complémentarités et de mieux répondre aux besoins du territoire. Cette démarche permet aussi d'aligner les collections avec les objectifs du Contrat Territoire Lecture : inclusion, lutte contre l'illettrisme, démarche d'aller-vers et accès facilité au savoir pour tous.

La navette documentaire :

le service qui fait vivre le réseau

La navette documentaire est l'un des piliers du RCM. Elle permet à un habitant de réserver un document dans une médiathèque et de le récupérer dans une autre. Elle donne donc une réalité très concrète au réseau.

Le service fonctionne du mardi au vendredi, avec deux passages par médiathèque, soit 26 trajets par semaine. Il assure la collecte, le tri et la distribution des documents entre les médiathèques.

La navette ne transporte pas seulement des documents. Elle élargit l'accès des habitants à toutes les collections du réseau. Elle permet à une petite médiathèque de donner accès à une offre documentaire beaucoup plus large que ses seuls rayonnages.

Elle sera aussi essentielle pour la suite de la refonte : circulation de malles numériques, outils de médiation partagés, collections thématiques itinérantes et meilleure répartition des fonds dans le cadre de la politique documentaire concertée

2025 en chiffres La navette documentaire :

154 560
retours
avec changement
de bibliothèque



46 154
mises en transit



environ
160 000
réservations via
la navette



PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a confirmé le dynamisme du service Lecture et la montée en puissance de la refonte du RCM. Elle a permis de maintenir les actions récurrentes du réseau, tout en préparant les évolutions qui seront visibles en 2026.

Les priorités 2026 seront notamment :

- *Mettre en œuvre la réinformatisation du réseau et accompagner les équipes*
- *Rendre le portail documentaire plus clair et plus utile aux habitants*
- *Poursuivre le développement du Facile à lire et des collections adaptées*
- *Renforcer les actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme*
- *Structurer les malles numériques et les outils partagés*
- *Poursuivre la politique documentaire concertée*
- *Renforcer le rôle de la navette dans la circulation des documents et des outils*
- *Mieux observer l'activité du réseau pour adapter les services aux besoins réels des habitants.*

En 2026, l'enjeu sera de transformer les outils préparés en 2025 en bénéfices visibles pour les habitants : accès simplifié, services plus lisibles, collections mieux partagées et médiathèques mieux armées pour répondre aux fragilités du territoire.

La refonte du RCM ne se résume donc pas à une évolution technique. Elle porte une ambition plus large : faire des médiathèques un réseau plus lisible, plus coopératif, plus inclusif et plus proche des habitants, en cohérence avec le Contrat Territoire Lecture et le Projet de Territoire Écologique de la CAHC.

CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLÉA)

Instauré en 2015, le CLÉA Hénin-Carvin est l'un des plus anciens dispositifs de ce type dans la région Hauts-de-France.

Grâce à l'engagement conjoint de la CAHC, de l'Éducation nationale et de la DRAC, tant sur le plan technique que financier, cinq « résidences-missions » sont mises en place chaque année. Celles-ci visent à favoriser l'accès aux arts et l'éducation aux médias pour l'ensemble des publics du territoire.

En 2025, les artistes et journalistes mobilisés ont conduit pas moins de 71 projets, impliquant 1276 participants.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de projets réalisés en hors temps scolaire a dépassé celui mené durant le temps scolaire, signe d'un fort engagement local en dehors du cadre éducatif traditionnel.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

En 2025, les associations Franche Connexion, Oses Arts, Le Cirque du Bout du Monde, L'Escapade, Droit de Cité et Aced Metallia ont bénéficié d'aides financières émanant de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (conventions votées en 2023 et couvrant la période 2023-2025).

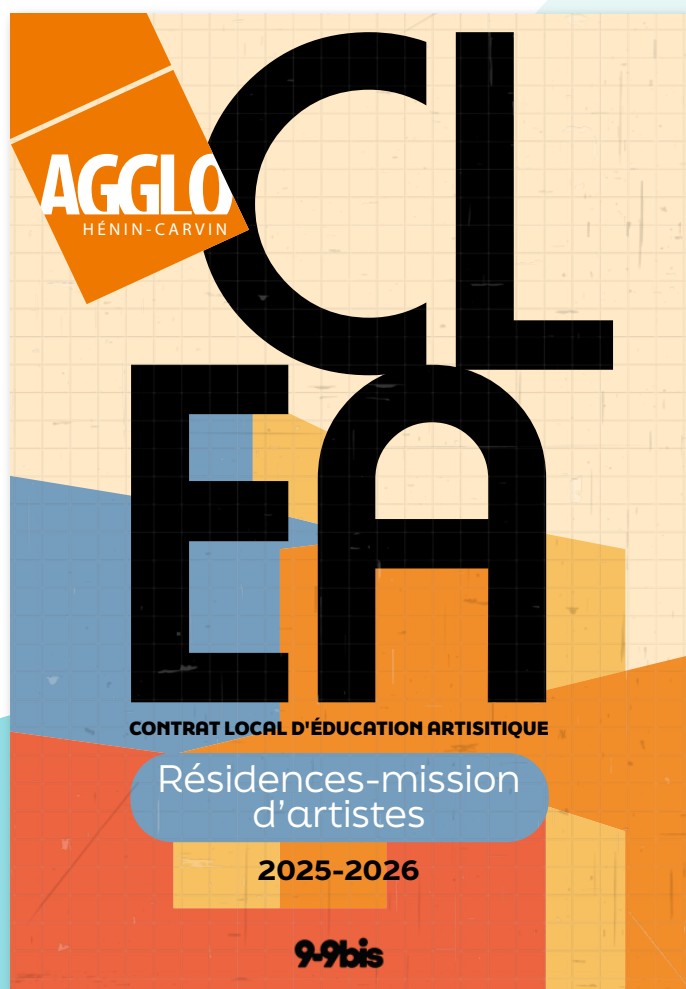
Ce partenariat étroit avec la CAHC leur permet de renforcer leurs interventions dans les différentes communes du territoire, à travers des actions culturelles variées : ateliers, expositions, concerts, spectacles...

Parallèlement, 17 projets culturels portés par des associations de quartier ont été soutenus financièrement par la communauté d'agglomération.

POURSUITE DU DISPOSITIF PASS'CULTURE

Dans une volonté de démocratiser l'accès aux pratiques artistiques, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a instauré en 2024 un Pass'Culture à destination des jeunes de moins de 18 ans résidant sur son territoire.

En 2025, ce dispositif a permis à plus de 1600 jeunes du territoire de bénéficier d'une réduction de 30 € par an sur l'inscription à une activité artistique proposée par une structure locale.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

FAITS MARQUANTS

Le CODEV désormais plus étoffé (30 membres) a trouvé en 2025 un rythme de croisière : Réunions sous forme de « **Bureaux Elargis** » 1,5 x mois en moyenne, ouvertes à tous avec un ordre du jour envoyé au préalable.

L'année 2025 a permis aux nouveaux arrivants de 2024 de prendre leurs marques et de participer à leurs **1^{ers} travaux au sein du Conseil de Développement**.

Développement de la réflexion initiée par l'autosaisine du CODEV au sujet de la jeunesse: **échanges entre la CAHC et le CODEV à travers le prisme de la démocratie participative**.

La **nouvelle plateforme numérique de participation citoyenne de l'Agglo « A vous la parole »** a continué à être déployée avec notamment la création d'une page de concertation sur le nouveau Plan Climat Air Energie, la création de questionnaires spécifiques à destination des partenaires (du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Mais aussi en cours d'année :

- **Visite de 2 conseils municipaux des enfants et des jeunes** (Carvin et Dourges) pour une découverte des compétences de l'Agglo
- Visite des lycéens de Darchicourt : **sensibilisation aux politiques communautaires et présentation des moyens d'agir en tant que citoyens de l'Agglo**

2025 en chiffres :

Le CODEV

8 bureaux élargis

1 plénière

2 temps de convivialité et des réunions diverses.

2 autosaisines en cours et une qui poursuit sa route

1 état des lieux du territoire engagé

La nouvelle plateforme participative citoyenne en ligne

1 concertation publique

1 questionnaire restreint et la mise à disposition des conclusions et résolutions prises par l'Agglo suite aux précédents sondages en ligne



PERSPECTIVES 2026

- Accompagner la DSIN dans le choix d'une nouvelle plateforme participative en ligne qui répondrait davantage aux besoins des services
- Accompagner le CODEV dans la finalisation des travaux du mandat 2020-2026.
- Engager les démarches de renouvellement du CODEV pour le nouveau mandat 2027-2032
- Elaborer plus largement des stratégies en faveur de la participation citoyenne au regard des besoins et obligations de la CAHC
- Accompagner les services dans leurs programmations afin d'intégrer davantage le citoyen dans la co-construction des projets communautaires



PÔLE RESSOURCES ET ORGANISATION

RESSOURCES HUMAINES

Développer la Marque employeur

Agglo Hénin-Carvin

Job Public & Marque Employeur : dans un contexte de concurrence entre les collectivités l'Agglo s'est rapprochée de Job Publics.

- **Action réalisée** : Production de portraits vidéo mettant en valeur les agents (capsule vidéo disponible sur le site).
- **En attente** : Statistiques de réussite de cette campagne. Les chiffres témoignent d'une visibilité remarquable, notamment grâce à vos contenus vidéo : avec **12 148 vues** et **près de 82 heures de visionnage**, l'intérêt de l'audience pour votre territoire est indéniable, malgré une diffusion récente. Côté recrutement, vos **12 annonces ont généré 643 clics** et **31 candidatures**

Répondre aux besoins ponctuels

3^e édition de Job Dating (3^e édition) :

- **118 candidatures** ont été enregistrées
- **57 candidats** sont issus du territoire de l'Agglo
- **Parmi ces 57 candidats** : 3 candidats retenus ne se sont pas présentés à leur poste, et 24 ont obtenu un contrat pour la période estivale, et pour certains, plusieurs renouvellements de contrat en 2025-2026
- **12 chauffeurs** ont été retenus mais 8 d'entre eux ont décliné notre proposition de contrat. Et 4 chauffeurs hors territoire ont été recrutés.



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) ET PROJETS D'ADMINISTRATION

Projet d'administration

Lancement d'une dynamique globale (projet «moteur» qui en initie d'autres).

- **Actions de prévention et formation** : en 2025, des ateliers de prévention, formation à l'accueil des agents en situation de handicap, et de sensibilisation aux Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), ont été organisés. Objectifs : outiller les managers et les agents sur ces sujets afin de mieux y répondre
- Par ailleurs, **une première vague d'évaluation numérique a été réalisée grâce à la plateforme PIX**. Objectifs : mieux identifier et renforcer l'accompagnement des agents sur les différents thèmes du numérique, proposer des formations adaptées.

Égalité Femmes-Hommes

Bon bilan global sur le rapport égalité au travail (notamment sur le taux de promotion, le recours à la formation, etc.).

Le rapport égalité Femmes Hommes 2025 s'inscrit dans la continuité des rapports précédents d'un point de vue statistique. En termes de rémunérations : les écarts entre femmes et hommes sont faibles (salaire moyen femmes légèrement supérieur). La tendance est à la convergence. S'agissant du Plan d'actions 2024-2026, il est bien engagé hormis les actions liées la signature de la Charte européenne pour l'égalité, l'obtention du label AFNOR, ou encore la création d'un prix « égalité et mixité des métiers ».

La situation en matière d'égalité Femmes Hommes est globalement équilibrée et en amélioration. Il persiste des écarts dans les métiers techniques et l'encadrement. Des actions structurelles sont en cours pour consolider la parité et lutter contre les stéréotypes, l'index égalité professionnelle reste largement positif : 91/100

Conditions de travail

En 2025, l'Agglo a lancé une démarche ambitieuse de prévention des risques professionnels auprès des agents de la DCVD. Retenue suite à sa candidature sur l'appel à projets de la Caisse des Dépôts concernant l'amélioration des conditions de travail des agents de la collecte des déchets, les collègues de la DCVD et de la DRH poursuivent leurs travaux de diagnostic approfondi permettant de proposer un plan d'actions concrètes afin d'améliorer le quotidien des agents de la collecte, de préserver leur santé, de réduire l'absentéisme.

TRANSITION NUMÉRIQUE ET CYBERSÉCURITÉ

Sobriété numérique et éco-responsabilité

- Fin décembre 2025 : Lancement d'un **appel pour le recyclage d'appareils numériques vieillissants au profit d'associations, accompagné de formations.**
- Organisations d'un **Digital CleanUp Day.**
- **Chasse aux doublons** sur le serveur numérique
- **Sensibilisation** : Campagne de sensibilisation face à la cybercriminalité menée dans les 14 communes de l'agglomération.

Lancement du Schéma Directeur des Usages Numériques

À destination des communes et des associations (En attente : chiffres globaux). Tenue de trois ateliers, dont un de restitution. **Mettre en avant la démarche partagée et le rôle pilote joué par l'Agglo.**

VIE INSTITUTIONNELLE ET COMMANDE PUBLIQUE

Commande publique responsable et écologique

Travail approfondi sur le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables).

- **Objectifs** : Faciliter l'accès à la commande publique pour les TPE/PME et ouvrir un dialogue associatif avec les communes.

Gestion des risques

Gestion responsable des contrats d'assurance et suivi de la sinistralité.





COMMUNICATION ET TOURISME

METTRE EN VALEUR L'ACTION DE L'AGGLO

Le magazine Divercité

4 numéros du magazine **Divercité** ont été publiés et distribués dans les boîtes aux lettres en 2025. Chaque numéro a mis en avant un dossier thématique, illustrant la diversité des compétences et des actions de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin. Jeunesse, grands projets, tourisme et patrimoine...

LE PTE, FIL ROUGE DU TRAVAIL ÉDITORIAL

Depuis l'adoption du Projet de Territoire écologique (PTE), en octobre 2021, le magazine Divercité, le site Internet et la chaîne ILTV racontent ses avancées et ses concrétisations. En 2025, ce sont **près d'une centaine d'articles, reportages ou publications** qui ont expliqué les enjeux du PTE.



UNE QUINZAINE D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

La direction de la Communication et du Tourisme a également contribué à la valorisation du patrimoine bâti et naturel de l'agglomération en **organisant ou en soutenant des événements grand public**. L'Agglo a ainsi soutenu le Polonia Run, le Trail des îles, des Pyramides noires et de la Sainte-Barbe. Ce sont ainsi plus d'une quinzaine d'événements sportifs qui ont été soutenus et qui ont contribué à la **valorisation du Parc des îles et du site historique du 9-9Bis**.

60 000 VISITEURS À LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA GRANDE FERME DES ILES

La Grande Ferme des Îles s'inscrit pleinement dans le PTE. Cette Grande fête avait pour objectif de **promouvoir le « produire », le « manger » local**. Elle se voulait aussi **populaire et fédératrice**. Durant une année, les **directions de la Communication et des Transitions écologiques ont travaillé en mode projet à l'organisation de l'évènement**. Avec **60 000 visiteurs** et **plus de 200 exposants**, la première édition de la Grande Ferme des îles a été un franc-succès.





UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération a déployé son nouveau site internet en juin 2025, avec pour objectif de **moderniser son portail numérique et de faciliter l'accès à l'information et aux services**.

La refonte a porté sur **l'ergonomie, l'arborescence, le design et l'organisation des contenus**, afin de proposer une navigation plus intuitive et une expérience adaptée à tous les supports, notamment aux **smartphones**.

Le nouveau site permet de **mieux valoriser les compétences de l'Agglomération, ses projets, ses actualités, ses événements et les services proposés aux habitants et aux acteurs du territoire**. Elle s'est dotée également d'une **mise en valeur du moteur de recherche**.

Cette mise en ligne constitue une nouvelle étape dans la modernisation de la communication numérique de l'Agglomération, avec **un site amené à évoluer régulièrement pour répondre aux besoins des usagers**.

Chiffres clé du site internet :

513 367 pages vues, -7,4 %

249 919 visites, -10,9 %

1 min. 45 s durée moyenne d'une visite, +1 %

8 533 recherches
Très forte hausse, + 21 779,5 %

2,4 actions par visite, + 4,3 %

Chiffres clé ILTV :



95
productions
vidéo



45 352
visiteurs sur le site
ILTV



311 352
sessions de
visionnages

PRODUCTIONS GRAPHIQUES

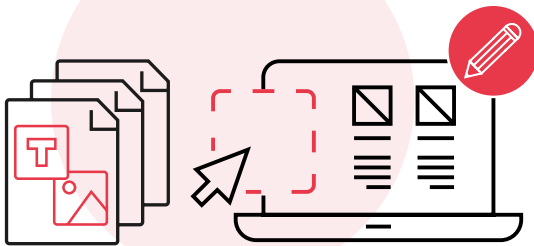
Au travers d'une **grande variété de supports imprimés et visuels numériques**, notre service a pour mission de **valoriser l'image de l'Agglo Hénin-Carvin, renforcer la lisibilité de ses actions** et de ses projets auprès des publics concernés.

Flyers, affiches, invitations, programmes, brochures, magazines, plaquettes, panneaux, flocages sur vêtements et véhicules, habillages de stand, objets urbains et supports événementiels...

Cependant, notons une évolution dans la production graphique : **la conception de formats numériques est désormais privilégiée**. Cette tendance témoigne de la volonté de l'Agglo de moderniser sa communication et de s'inscrire dans la politique de réduction des déchets qu'elle mène sur le territoire.

Chiffre clé :

103 conceptions graphiques
print/numérique réalisées en interne



LA FEUILLE D'AQUATERRA EN 2025

En 2025, le magazine a poursuivi sa publication avec **quatre numéros par saison**, témoignant d'une activité éditoriale régulière tout au long de l'année. Les différents numéros ont enregistré une **audience comprise entre 3 072 et 18 280 vues**. Le **hors-série consacré à la Grande Ferme des Îles constitue le principal temps fort de l'année, avec 18 280 vues**, soit une audience particulièrement élevée par rapport aux autres publications. Ce résultat témoigne de l'intérêt suscité par ce sujet et de la capacité du magazine à mobiliser son lectorat autour de contenus événementiels et spécifiques.



TOURISME

Créé fin 2024, **Lens tourisme est le fruit d'une stratégie partagée entre les Communautés d'agglomération d'Hénin-Carvin et de Lens-Liévin**. Avec Lens-Tourisme, les deux collectivités se dotent d'un **outil pour faire du tourisme un véritable levier de développement**.

En 2025, la direction de la Communication et du Tourisme a travaillé avec Lens Tourisme à l'**organisation des Concertos à vélo**. Une manière de promouvoir les mobilités douces et notre patrimoine.

ANNEXE

ELEMENTS D'ANALYSE DE L'EXECUTION 2025

Table des matières

I. BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS : RESULTATS ET TAUX DE REALISATION	3
A. Le budget principal	3
B. Le budget annexe « Locations de bâtiments »	5
C. Les budgets annexes « Aménagement de zones »	5
D. Les soldes d'épargne du budget principal et des budgets annexes administratifs	6
II. BUDGETS ANNEXES SPIC : RESULTATS ET TAUX DE REALISATION.....	7
A. Le budget annexe « Assainissement »	7
B. Le budget annexe « eau »	9
III. LA DETTE CONSOLIDEE	11
A. Un faible taux moyen de la dette	11
B. Une dette sécurisée selon la charte de bonne conduite.....	12
C. Une dette bien répartie entre les différents prêteurs.....	14
D. Profil d'extinction de la dette et flux de remboursement	14
IV. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDES	16

I. BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS : RESULTATS ET TAUX DE REALISATION

A. Le budget principal

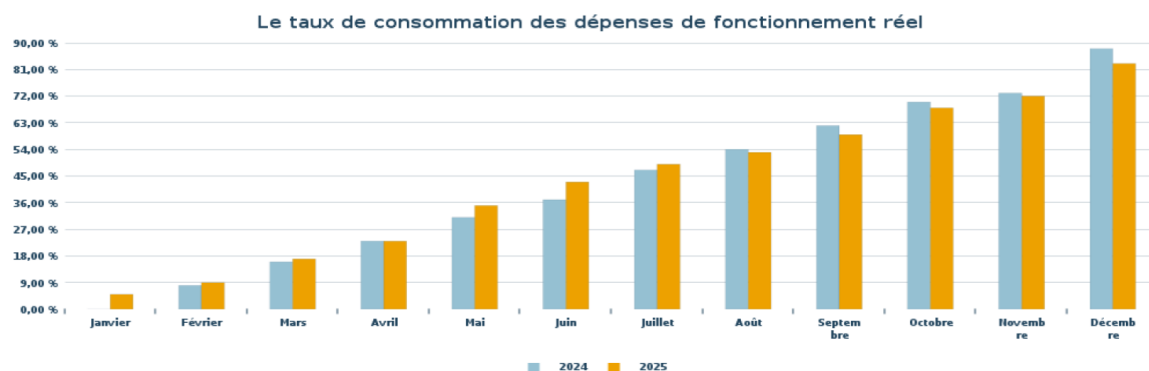
Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	77 171 897,58	114 882 461,00	192 054 358,58
	Recettes réalisées (1)	B	38 823 894,68	106 187 059,54	145 010 954,22
	Restes à réaliser	C	304 004,51	190 374,61	494 379,12
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	70 319 056,00	135 615 460,60	205 934 516,60
	Dépenses réalisées (1)	E	42 108 009,00	98 023 288,76	140 131 297,76
	Restes à réaliser	F	2 066 868,74	1 551 288,19	3 618 156,93
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-3 284 114,32	8 163 770,78	4 879 656,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-6 852 841,58	20 732 999,60	13 880 158,02
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-10 136 955,90	28 896 770,38	18 759 814,48
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 762 864,23	-1 360 913,58	-3 123 777,81
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-11 899 820,13	27 535 856,80	15 636 036,67

De très bons taux de réalisation en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement :

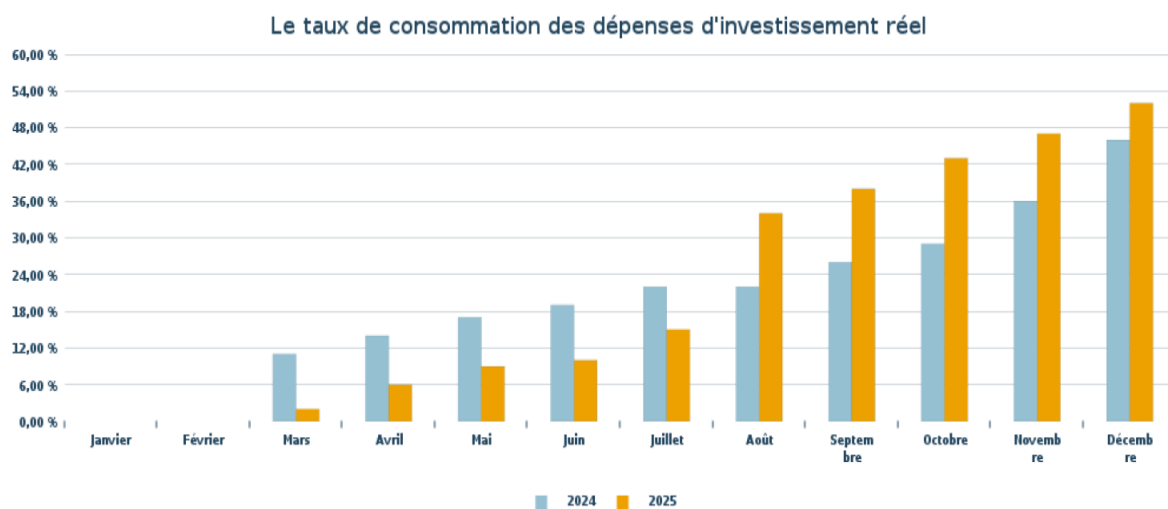
- Les recettes de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 92.43% : les recettes de gestion à hauteur de 91.53%, les recettes réelles et mixtes à hauteur de 92.10%.
- Les dépenses de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 72.28% : les dépenses de gestion à hauteur de 95.49% et les dépenses réelles et mixtes à hauteur de 89.09%.

Une linéarité des consommations des dépenses de fonctionnement :

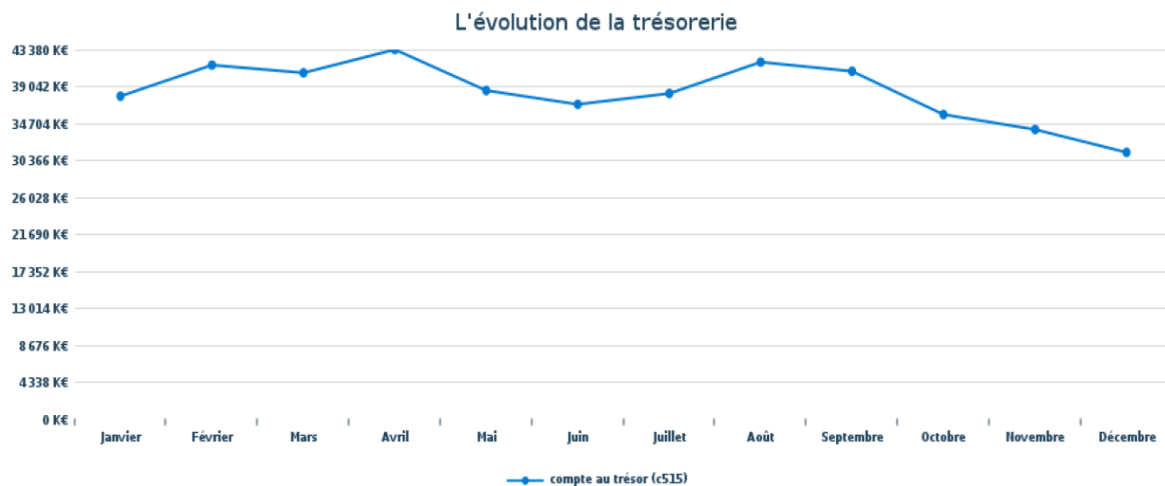


De très bons taux de réalisation en dépenses et en recettes de la section d'investissement :

- Les recettes réelles d'investissement sont réalisées à hauteur 71.82%.
- Les dépenses réelles d'investissement sont réalisées à hauteur de 58.95% ; les dépenses d'équipement sont réalisées quant à elle à hauteur de 76.63%.
- Les fonds de concours font l'objet d'un très bons taux de réalisation à hauteur de 83.85%.



Une trésorerie et un fonds de roulement préservés :



B. Le budget annexe « Locations de bâtiments »

Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 893 020,00	3 017 140,46	5 910 160,46
	Recettes réalisées (1)	B	1 424 745,05	2 294 637,21	3 719 382,26
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 597 682,83	2 192 378,21	5 790 061,04
	Dépenses réalisées (1)	E	1 246 568,53	1 952 467,50	3 199 036,03
	Restes à réaliser	F	41 782,71	75 320,27	117 102,98
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	178 176,52	342 169,71	520 346,23
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	704 662,83	-824 762,25	-120 099,42
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	882 839,35	-482 592,54	400 246,81
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-41 782,71	-75 320,27	-117 102,98
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	841 056,64	-557 912,81	283 143,83

Les taux de réalisation sont les suivants :

- Les recettes de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 76.05% : recettes de gestion à hauteur de 69.87%, les recettes réelles et mixtes à hauteur de 70.79%.
- Les dépenses de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 89.06% : les dépenses de gestion à hauteur de 72.84% et les dépenses réelles et mixtes à hauteur de 75.03%.
-

C. Les budgets annexes « Aménagement de zones »

Pour mémoire, l'agglomération a développé les zones d'activité et d'aménagement sur son territoire. Leur comptabilisation spécifique est reprise dans le budget 15 pour les zones

25 juin 2026

économiques et 17 pour la zone Ste Henriette. De par leur nature les dépenses et recettes ne rentrent pas dans le patrimoine de l'agglomération et font l'objet d'une comptabilisation de stocks. Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit.

Budget des zones d'activités :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	15 988 829,78	11 405 460,00	27 394 289,78
	Recettes réalisées (1)	B	8 484 982,78	8 754 100,72	17 239 083,50
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 086 000,00	16 485 764,57	27 571 764,57
	Dépenses réalisées (1)	E	8 122 789,36	8 648 063,72	16 770 853,08
	Restes à réaliser	F	0,00	34 271,47	34 271,47
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	362 193,42	106 037,00	468 230,42
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-4 902 829,78	5 080 304,57	177 474,79
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-4 540 636,36	5 186 341,57	645 705,21
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	-34 271,47	-34 271,47
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-4 540 636,36	5 152 070,10	611 433,74

Budget de la zone Sainte-Henriette :

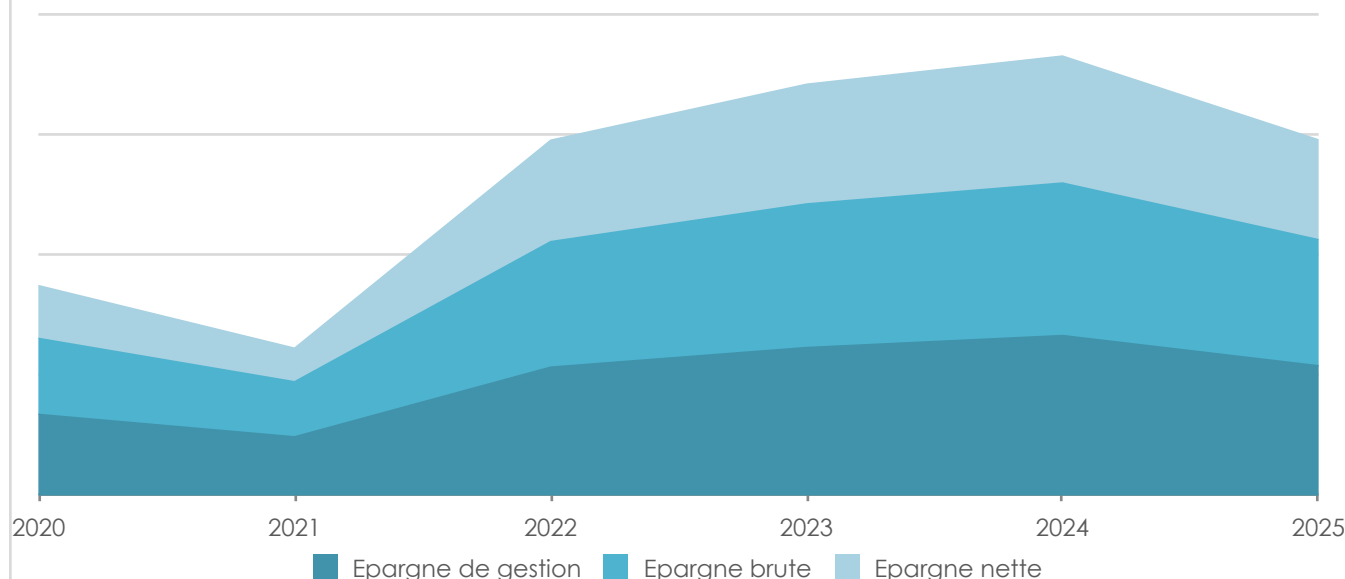
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	22 915 020,94	14 721 920,00	37 636 940,94
	Recettes réalisées (1)	B	14 240 000,00	14 437 061,52	28 677 061,52
	Restes à réaliser	C	0,00	41 920,00	41 920,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	14 775 000,00	18 013 344,05	32 788 344,05
	Dépenses réalisées (1)	E	14 178 137,22	14 425 822,10	28 603 959,32
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	61 862,78	11 239,42	73 102,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-8 140 020,94	3 291 424,05	-4 848 596,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-8 078 158,16	3 302 663,47	-4 775 494,69
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	41 920,00	41 920,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-8 078 158,16	3 344 583,47	-4 733 574,69

D. Les soldes d'épargne du budget principal et des budgets annexes administratifs

Au 31/12/2025, les épargnes s'infléchissent légèrement par rapport à 2024, mais demeurent à un niveau élevé.

En K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion	10 230	7 429	16 128	18 578	20 077	16 301
Epargne brute	9 492	6 878	15 672	17 931	19 043	15 745
Epargne nette	6 593	4 197	12 666	14 947	15 858	12 467

Soldes d'épargne - Budget principal et budgets annexes administratifs



II. BUDGETS ANNEXES SPIC : RESULTATS ET TAUX DE REALISATION

A. Le budget annexe « Assainissement »

Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	13 365 199,47	10 803 416,00	24 168 615,47
	Recettes réalisées (1)	B	5 160 789,67	11 026 248,75	16 187 038,42
	Restes à réaliser	C	785 670,10	0,00	785 670,10
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	13 117 234,25	13 604 321,76	26 721 556,01
	Dépenses réalisées (1)	E	11 181 162,36	7 768 774,19	18 949 936,55
	Restes à réaliser	F	244 275,36	43 257,96	287 533,32
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-6 020 372,69	3 257 474,56	-2 762 898,13
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	9 066 141,11	2 800 905,76	11 867 046,87
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	3 045 768,42	6 058 380,32	9 104 148,74
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	541 394,74	-43 257,96	498 136,78
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	3 587 163,16	6 015 122,36	9 602 285,52

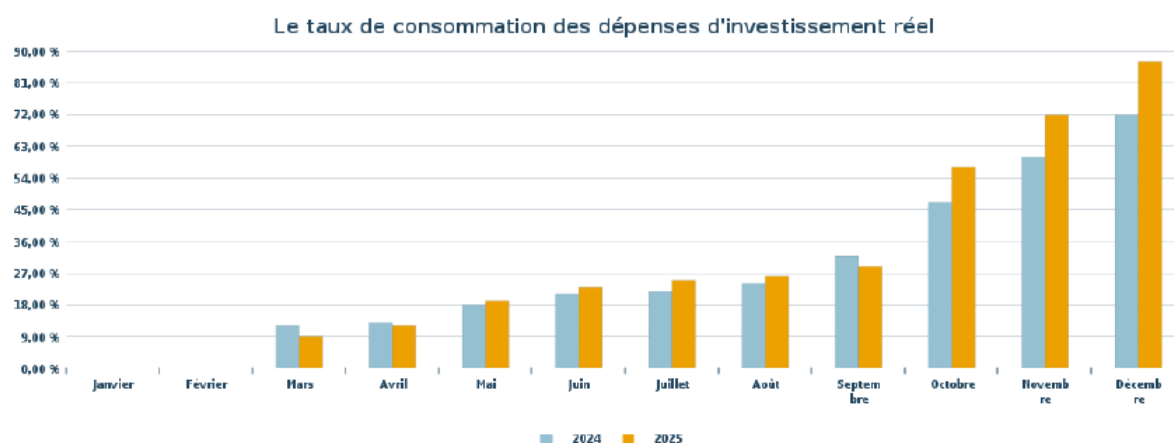
De très bons taux de réalisation en dépenses et en recettes de la section d'exploitation :

25 juin 2026

- Les recettes d'exploitation sont réalisées à hauteur de 99.62% : recettes d'exploitation courante à hauteur de 101.01%, les recettes réelles à hauteur de 102.27%.
- Les dépenses d'exploitation sont réalisées à hauteur de 57.11% : les dépenses de gestion courante à hauteur de 80.03% et les dépenses réelles d'exploitation à hauteur de 84.43%.

De très bons taux de réalisation en dépenses et en recettes de la section d'investissement :

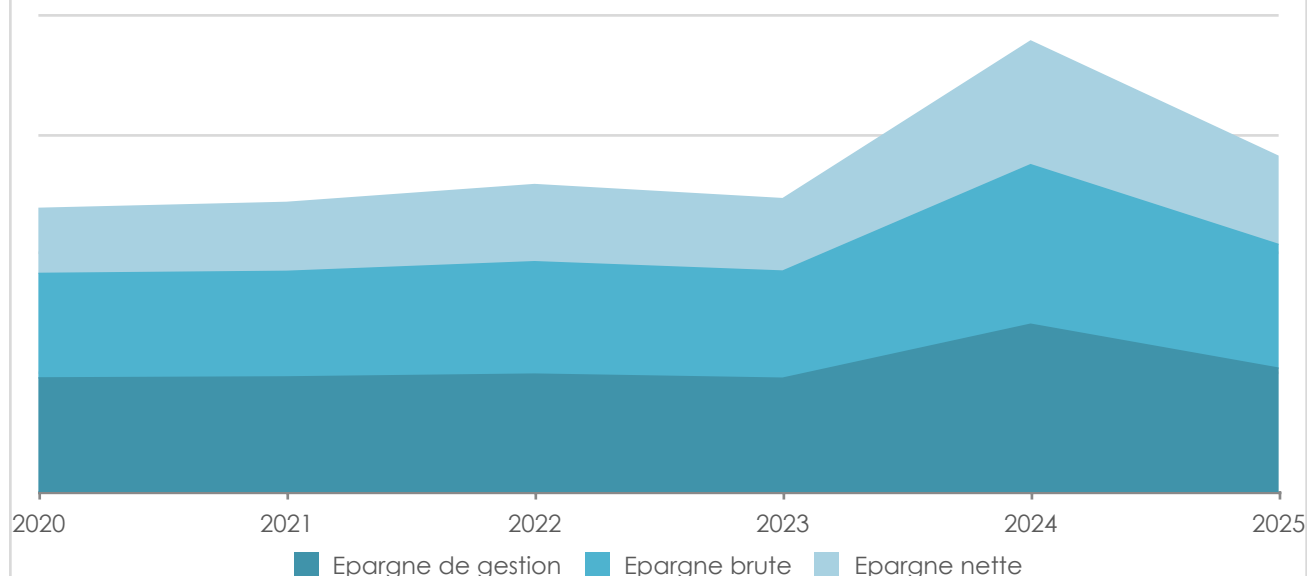
- Les dépenses réelles d'investissement sont réalisées à hauteur de 87.82% ;
- Les dépenses d'équipement sont réalisées quant à elle à hauteur de 88.53%.



Au 31/12/2025, les épargnes s'infléchissent légèrement par rapport à 2024, mais demeurent à un niveau élevé.

En K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion	6 266	6 321	6 474	6 252	9 197	6 799
Epargne brute	5 700	5 758	6 130	5 843	8 702	6 747
Epargne nette	3 548	3 760	4 208	3 949	6 750	4 807

Soldes d'épargne - Budget SPIC Assainissement



B. Le budget annexe « eau »

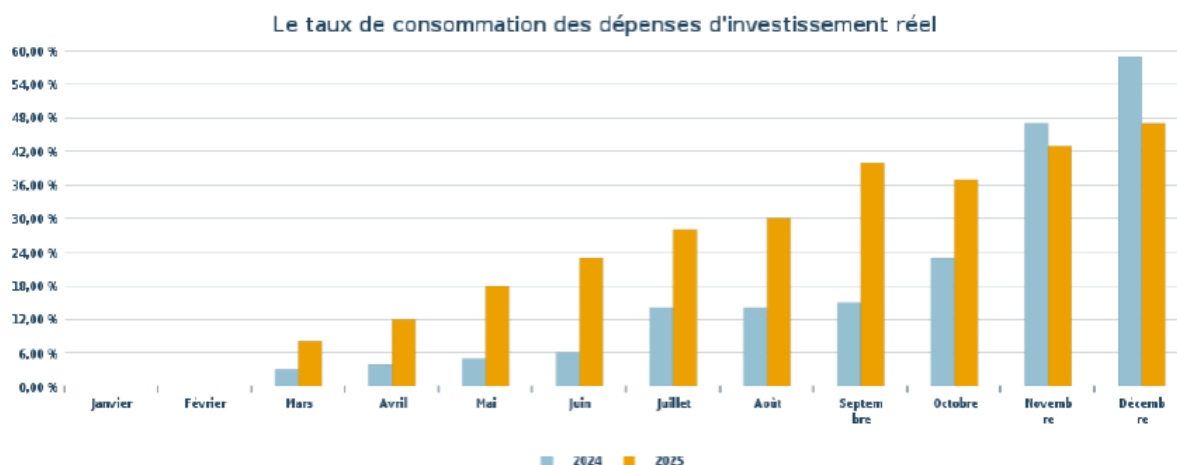
Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	12 974 792,10	4 159 111,00	17 133 903,10
	Recettes réalisées (1)	B	4 979 101,29	5 186 072,84	10 165 174,13
	Restes à réaliser	C	421 474,00	80 111,00	501 585,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 458 899,76	4 159 111,00	14 618 010,76
	Dépenses réalisées (1)	E	6 218 679,06	1 285 564,33	7 504 243,39
	Restes à réaliser	F	112 188,30	4 746,07	116 934,37
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 239 577,77	3 900 508,51	2 660 930,74
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-2 515 892,34	0,00	-2 515 892,34
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-3 755 470,11	3 900 508,51	145 038,40
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	309 285,70	75 364,93	384 650,63
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-3 446 184,41	3 975 873,44	529 689,03

Les taux de réalisation sont les suivants :

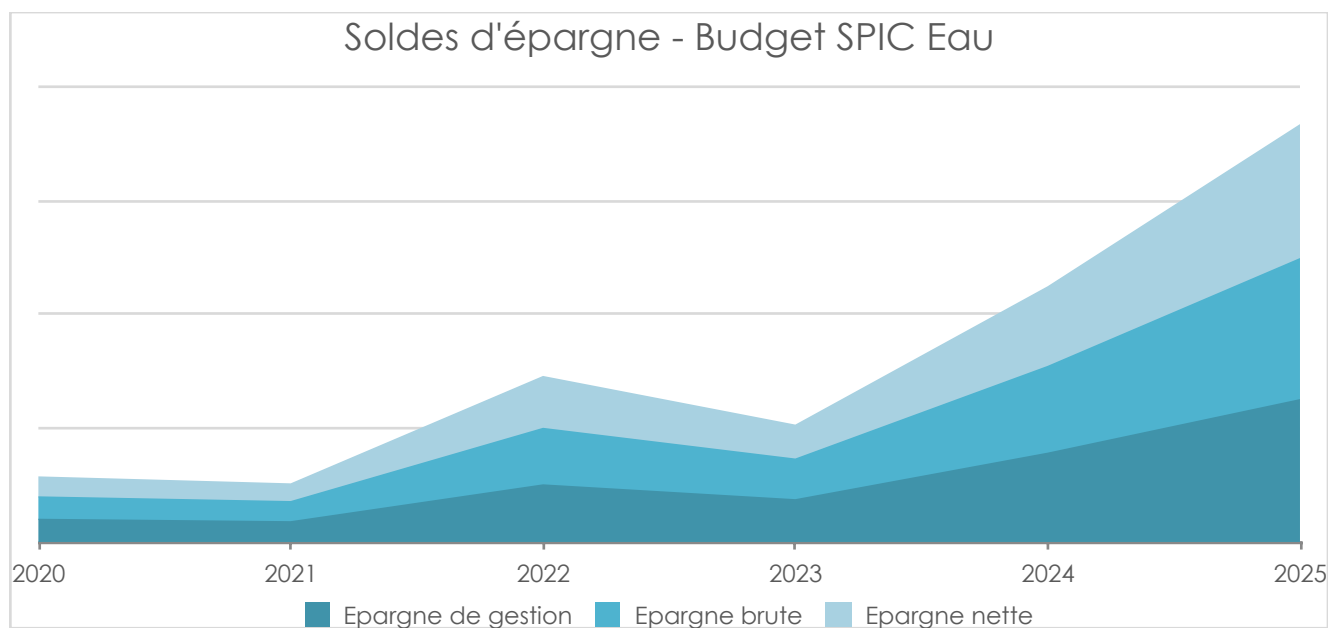
- Les recettes d'exploitation sont réalisées à hauteur de 124.69% : recettes de gestion courante à hauteur de 125.06%.
- Les dépenses d'exploitation sont réalisées à hauteur de 30.91% : les dépenses de gestion courante à hauteur de 62.46% et les dépenses réelles d'exploitation à hauteur de 46.01%.
- Les recettes réelles d'investissement sont réalisées à hauteur 42.54%.

- Les dépenses réelles d'investissement sont réalisées à hauteur de 59.53% ; les dépenses d'équipement sont réalisées quant à elle à hauteur de 95.58%.



Au 31/12/2025, les épargnes s'infléchissent légèrement par rapport à 2024, mais demeurent à un niveau élevé.

En K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion	716	641	1 776	1 319	2 752	4 402
Epargne brute	690	620	1 741	1 252	2 673	4 345
Epargne nette	615	545	1 598	1 045	2 453	4 125

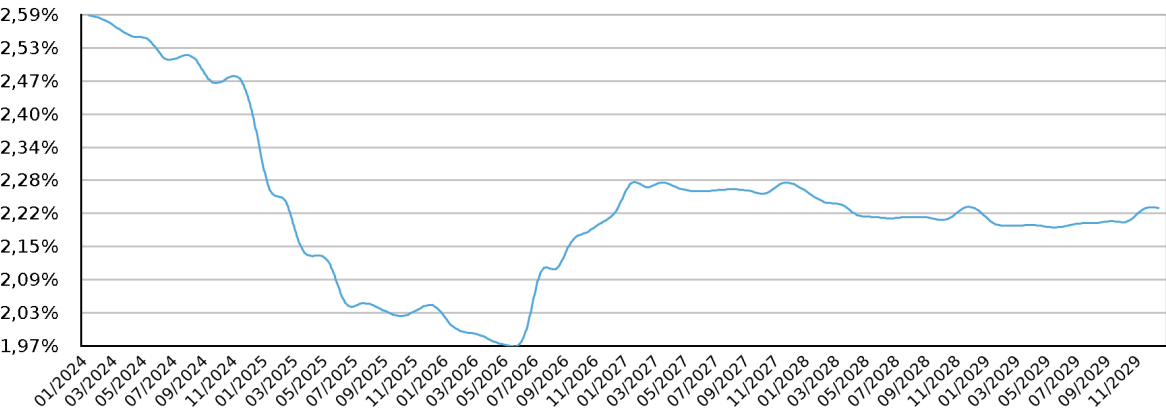


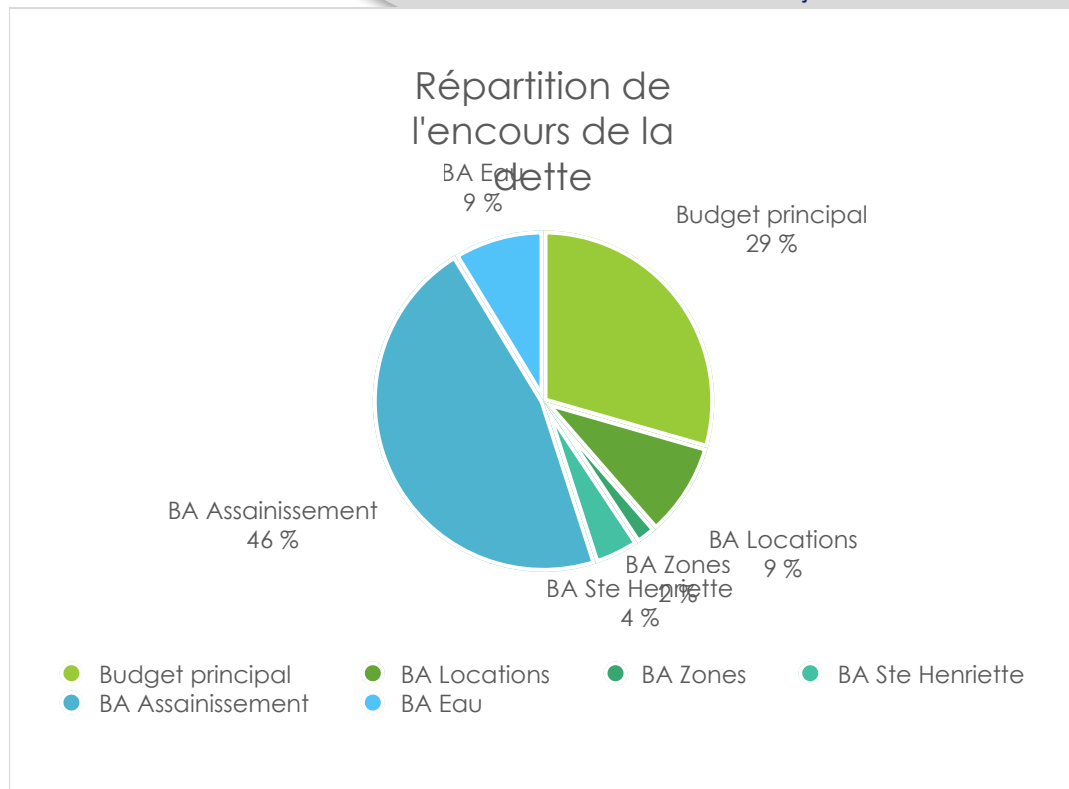
III. LA DETTE CONSOLIDEE

A. Un faible taux moyen de la dette

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Nombre de lignes
44 889 663.46 €	2,04 %	11 ans et 3 mois	94

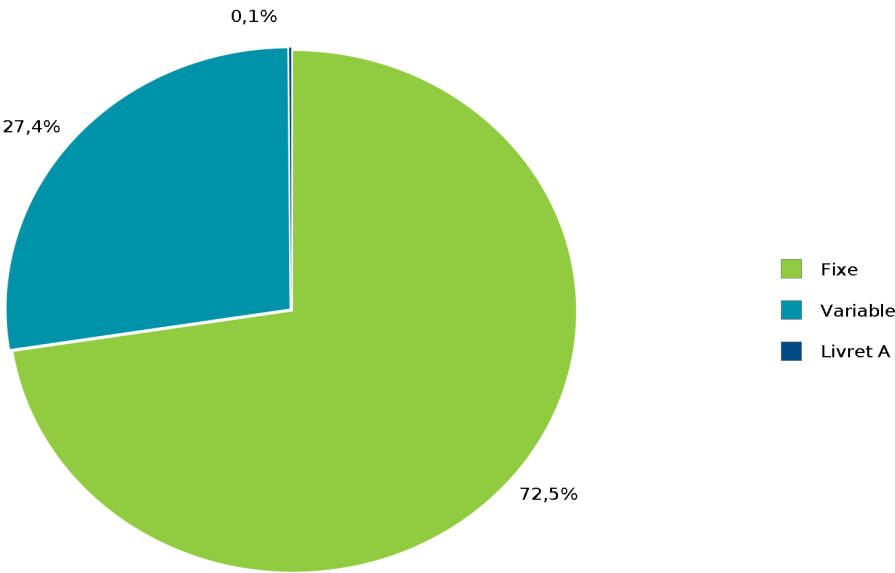
Evolution annuelle du taux moyen (en %)





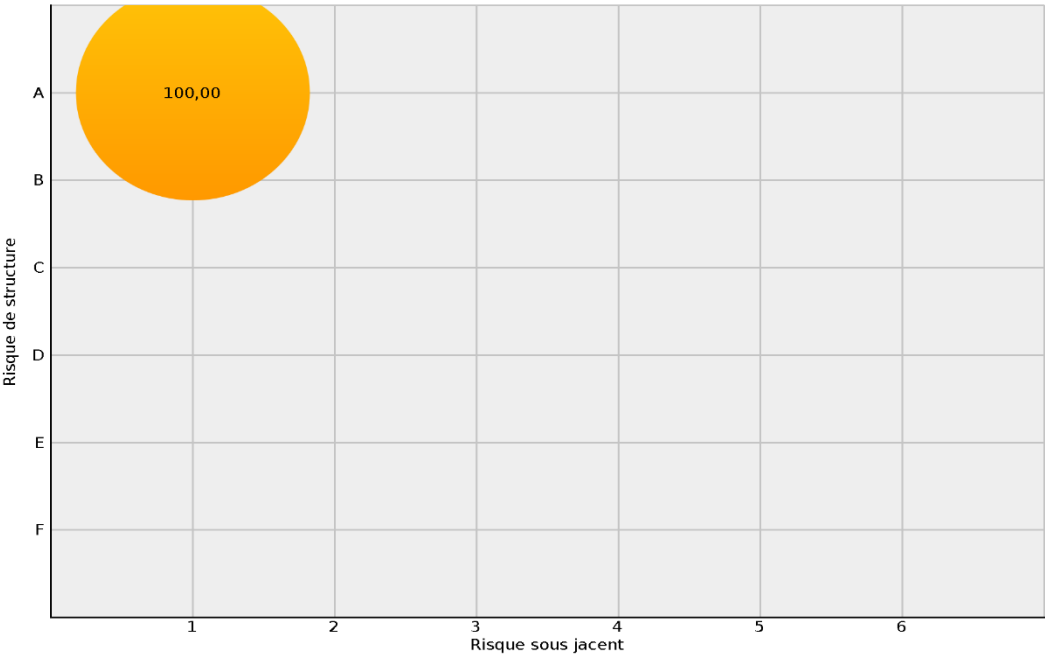
B. Une dette sécurisée selon la charte de bonne conduite

Type	Capital Restant Dû	% d'expositio	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	32 552 518.16 €	72,52 %	1,69 %
Variable	12 281 645.30 €	27,36 %	2,96 %
Livret A	55 500.00 €	0,12 %	3,44 %
Ensemble des risques	44 889 663.46 €	100,00 %	2,04 %



Taille de la bulle = % du
CRD

Risque faible

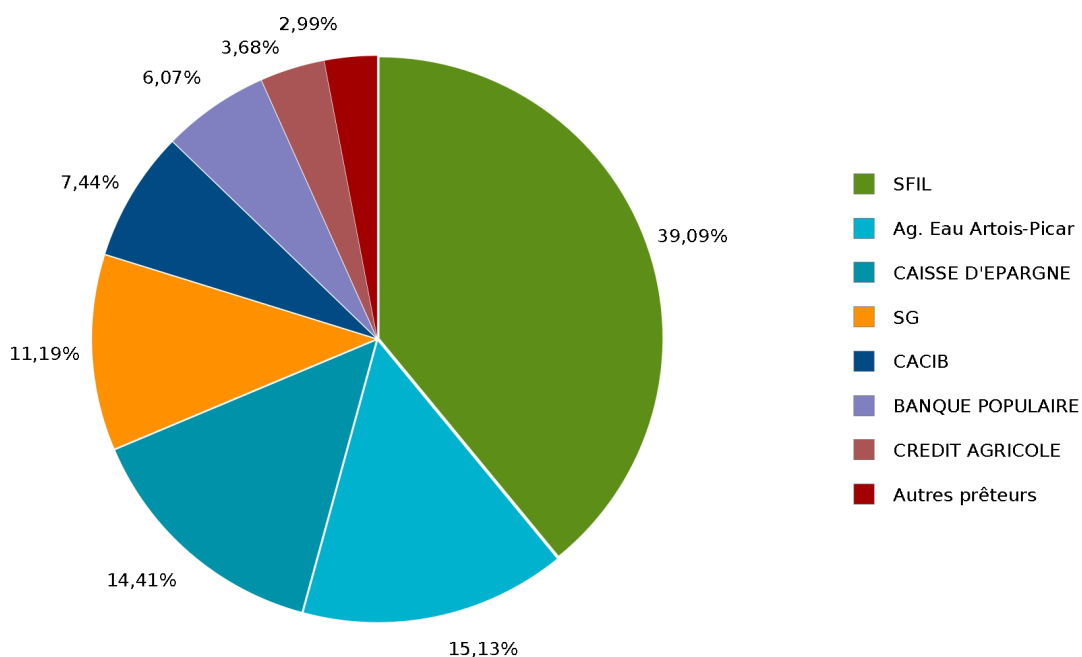


Risque élevé

© Finance Active

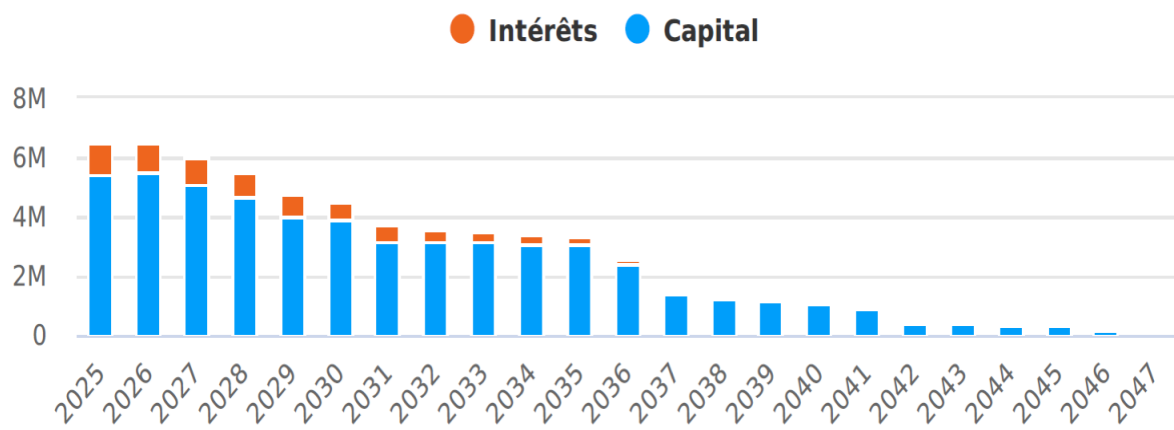
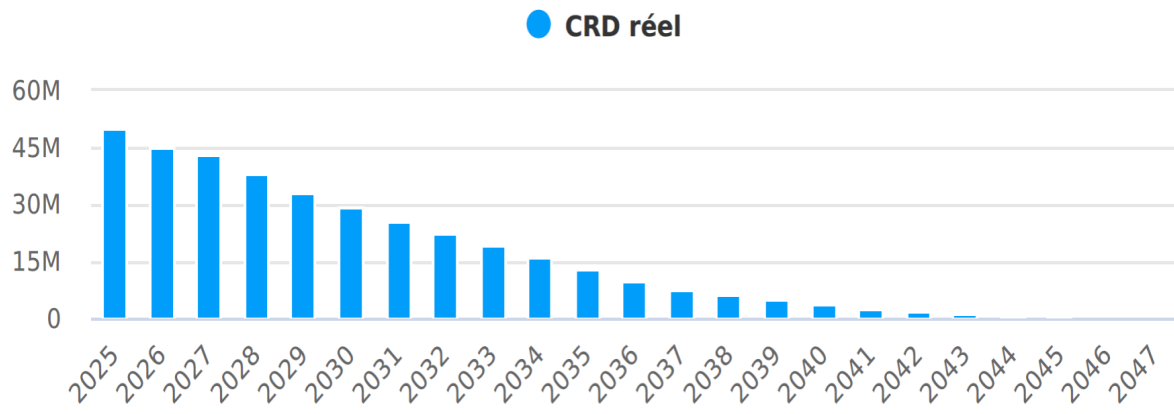
C. Une dette bien répartie entre les différents prêteurs

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible
SFIL CAFFIL	17 548 408.71 €	39,09 %	
Agence de l'Eau Artois	6 792 110.47 €	15,13 %	
CAISSE D'EPARGNE	6 468 531.93 €	14,41 %	
SOCIETE GENERALE	5 024 965.98 €	11,19 %	3 800 000.00 €
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND	3 340 057.36 €	7,44 %	0.00 €
BANQUE POPULAIRE	2 725 000.00 €	6,07 %	
CREDIT AGRICOLE	1 649 758.37 €	3,68 %	
Autres prêteurs	1 340 830.64 €	2,99 %	
Ensemble des prêteurs	44 889 663.46 €	100,00 %	3 800 000.00 €



© Finance Active

D. Profil d'extinction de la dette et flux de remboursement



IV. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDES

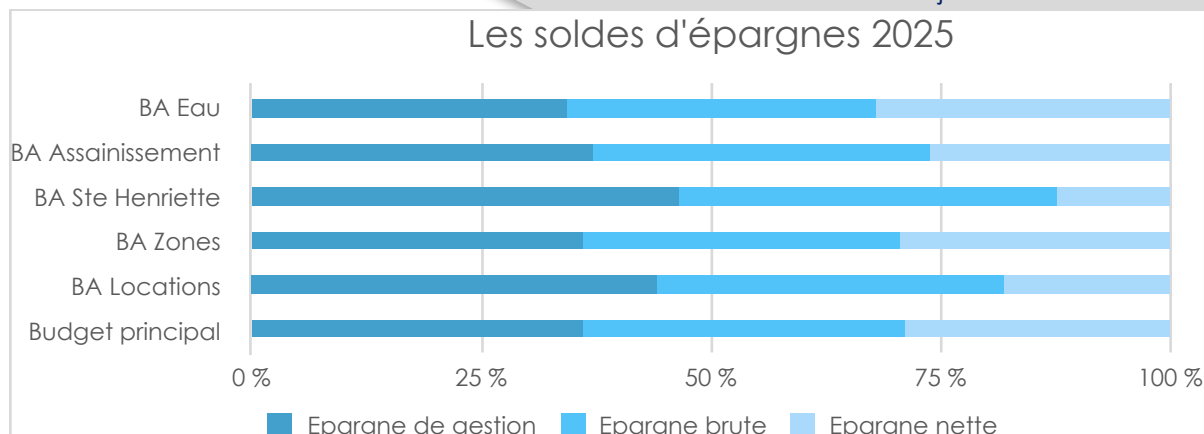
Les soldes intermédiaires de gestion sont une décomposition du résultat qui permet de comprendre comment une collectivité crée ses ressources, absorbe ses charges et aboutit à son résultat. Pour une collectivité territoriale, on les adapte à la logique budgétaire et comptable publique, mais l'idée reste la même : analyser la formation de l'épargne et du résultat.

Les soldes intermédiaires de gestion servent à lire plus finement les comptes d'une collectivité que ne le fait le seul résultat de l'exercice. D'une manière pragmatique, ils permettent d'identifier si l'activité courante finance correctement les dépenses de fonctionnement, les charges financières et, au final, l'investissement.

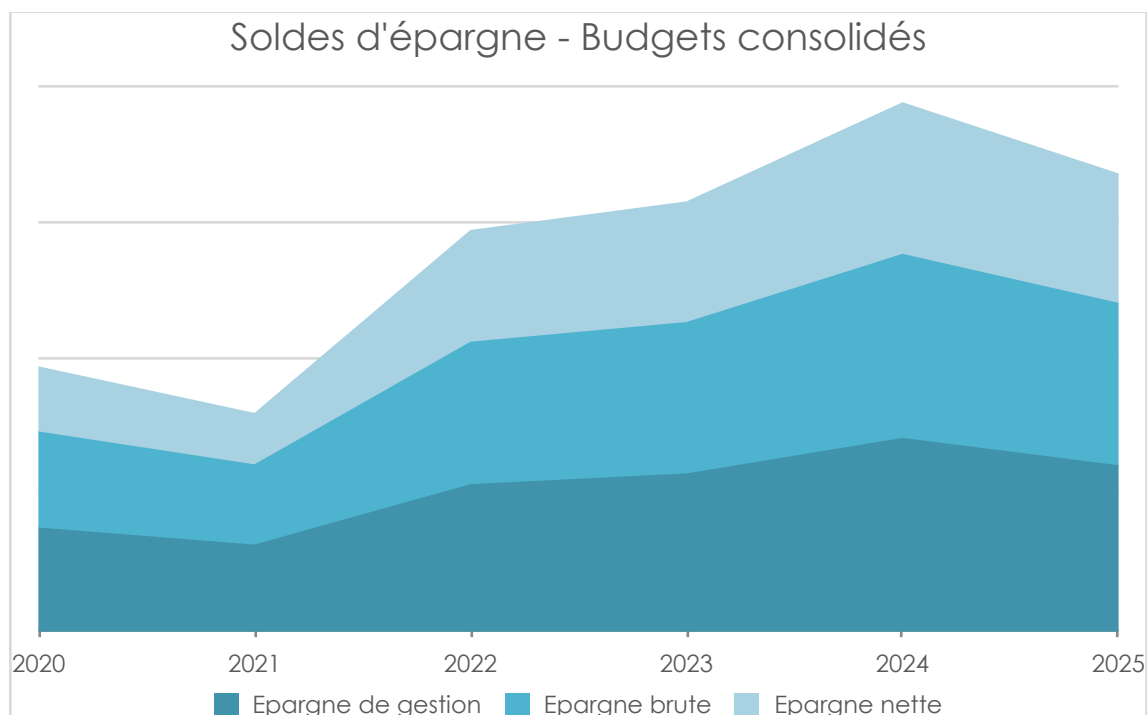
Les principaux soldes sont les suivants :

- L'épargne de gestion : elle mesure la ressource dégagée par le fonctionnement courant avant prise en compte de la dette.
- L'épargne brute : elle correspond à la ressource disponible après paiement des charges de fonctionnement et des frais financiers courants ; c'est un indicateur central de la capacité d'autofinancement.
- L'épargne nette : c'est l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette ; elle montre ce qu'il reste réellement pour financer les investissements.

Plus ces soldes sont élevés, plus la structure financière est saine, car la collectivité finance davantage ses investissements par ses ressources propres. À l'inverse, une épargne brute faible ou négative signale une dépendance plus forte à l'emprunt ou aux ressources externes.



En K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion	17 212	14 391	24 378	26 149	32 026	27 502
Epargne brute	15 882	13 256	23 543	25 026	30 418	26 837
Epargne nette	10 756	8 502	18 472	19 941	25 061	21 399



En 2025, d'une manière consolidée, les épargnes s'infléchissent légèrement par rapport à 2024, mais demeurent à un niveau élevé. Ainsi, le taux d'épargne brute s'élève à 22.12% et la capacité de désendettement s'établit à 1.65 ans.

242, Boulevard Schweitzer
BP 129 - 62253 Hénin-Beaumont Cedex
03 21 13 79 13
www.agglo-henincarvin.fr

